

BULLETIN

**DE LA BANQUE
DE FRANCE**

SUPPLÉMENT STATISTIQUE

Décembre 2012

Situation économique générale

1	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France	S3
2	Indicateurs d'activité industrielle — Enquête mensuelle de conjoncture — France (NAF rév. 2, données CVS)	S4
3	Indices des prix à la consommation	S5
4	Compétitivité de l'économie française	S6
5	Balance des paiements — Principales composantes (données trimestrielles) — France	S7
6	Balance des paiements — Transactions courantes et capital (données trimestrielles) — France	S8
7	Balance des paiements — Mouvements de capitaux (données trimestrielles) — France	S9
8	Balance des paiements — Ventilation géographique (données trimestrielles) — France	S10
9	Balance des paiements (données mensuelles) — France	S11
10	Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)	S12

Monnaie, placements et financements

11	Principaux indicateurs monétaires et financiers — France et zone euro	S13
12	Situation mensuelle de la Banque de France	S14
13	Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France — France	S15
14	Dépôts — France	S16
15	Dépôts à terme — France	S17
16	Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français — France	S18
17	Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement — France et zone euro	S19
18	Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente — France	S20
19	Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension — Zone euro et France	S21
20	Placements et financements des ménages — Zone euro	S22
21	Placements et financements des ménages — France	S23
22	Placements et financements des sociétés non financières — Zone euro	S24
23	Placements et financements des sociétés non financières — France	S25
24	Rémunération des dépôts — France et zone euro	S26
25	Coût du crédit — France et zone euro	S27
26	Coût du crédit — France	S28

Marchés de capitaux et taux d'intérêt

27	Taux d'intérêt	S29
28	Liquidité bancaire et refinancement — Zone euro	S30
29	Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires	S31
30/31	Titres de créances négociables — France	S32/S33
32	Titres d'OPCVM — France	S34
33	Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français	S35
34	Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur	S36

Autres statistiques

35	État des défaillances d'entreprises par secteur — France	S37
36	Systèmes de paiement de masse — France	S38
37/38	Systèmes de paiement de montant élevé — Union européenne	S39/S40
39	Systèmes de paiement de montant élevé — France	S41

Notice méthodologique

S42

Séries chronologiques

S49

Avertissement

*Dans la figure 12 (Situation mensuelle de la Banque de France) certains libellés ont été modifiés.
Les données du cahier sont mises à jour mensuellement sur le site Internet de la Banque de France.*

Figure 1
Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France

(NAF révision 2 ; données cvs)

	2012						
	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
Évolution de la production par rapport au mois précédent ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-14	2	-2	4	-2	-3	1
Denrées alimentaires et boissons	3	6	-1	5	7	0	1
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	-6	2	-2	-2	-16	-6	-2
Industrie automobile	-15	-13	-14	-1	3	-55	5
Autres matériels de transport	-2	21	3	1	9	2	8
Autres produits industriels	-18	3	-1	3	1	0	0
Production pour les prochains mois ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	5	-1	-4	-3	-3	-1	-1
Denrées alimentaires et boissons	12	9	9	6	8	4	9
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	3	-2	-3	-1	-4	-3	-2
Industrie automobile	-6	-16	-24	-35	-16	3	-8
Autres matériels de transport	20	6	8	13	16	9	11
Autres produits industriels	3	-2	-4	3	-1	0	-1
Évolution des commandes de l'industrie manufacturière par rapport au mois précédent (ensemble) ^{a)}							
Globales	-9	-1	-2	8	-4	-6	-1
Étrangères	-4	-1	0	3	-4	-4	2
Niveau du carnet de commandes ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	-3	-4	-4	-7	-10	-8	-8
Denrées alimentaires et boissons	4	-3	-4	0	0	1	3
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	3	4	0	-6	-8	-4	-8
Industrie automobile	-50	-52	-43	-64	-70	-69	-66
Autres matériels de transport	48	42	42	36	33	31	23
Autres produits industriels	-5	-5	-6	-8	-10	-10	-8
Niveau des stocks de produits finis ^{a)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	4	5	5	1	4	3	2
Denrées alimentaires et boissons	3	3	3	0	0	1	1
Équipements électriques, électroniques, et autres machines	8	10	10	5	7	7	5
Industrie automobile	2	1	-4	-2	1	-1	-3
Autres matériels de transport	5	3	4	3	2	2	3
Autres produits industriels	5	5	5	0	4	3	2
Taux d'utilisation des capacités de production ^{b)}							
Ensemble de l'industrie manufacturière	76,7	77,1	76,9	76,6	76,2	76,3	76,6
Évolution des effectifs (ensemble de l'industrie manufacturière) ^{a)}							
Par rapport au mois précédent	-2	-1	-2	-1	-3	-2	-3
Au cours des prochains mois	-2	-3	-3	-5	-3	-3	-2
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie ^{c)}							
	92	91	90	93	92	92	91

a) Données exprimées en solde des opinions. Les séries de prévision sont corrigées du biais lorsque celui-ci est statistiquement significatif.

b) Données exprimées en pourcentage

c) L'indicateur du climat des affaires résume le jugement des industriels sur la situation conjoncturelle. Plus il est élevé, plus l'appréciation est favorable. L'indicateur est calculé selon la technique de l'analyse en composantes principales à partir des données de l'enquête lissées sur trois mois. Par construction, sa moyenne est égale à 100.

Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

Figure 2
Indicateurs d'activité industrielle – Enquête mensuelle de conjoncture – France (NAF rév. 2, données CVS)

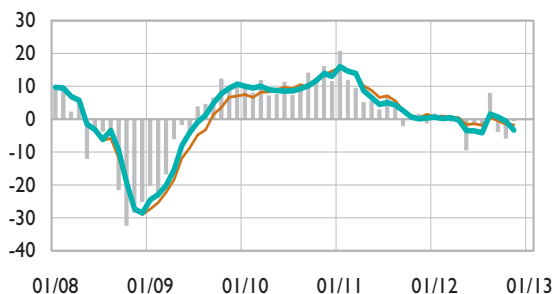
Indicateur du climat des affaires dans l'industrie

(niveau 100 = 1981 – dernier point)



Commandes ^{a)}

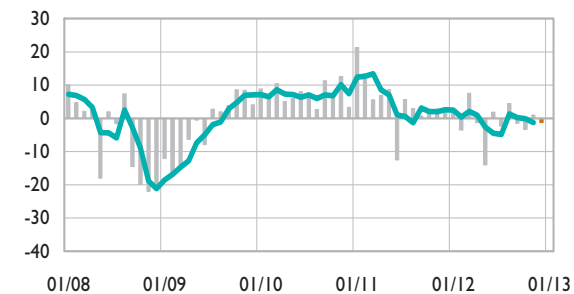
(solde des opinions ; variation mensuelle)



- Commandes globales
- Commandes globales (moyenne mobile sur 3 mois)
- Commandes étrangères (moyenne mobile sur 3 mois)

Production ^{a)}

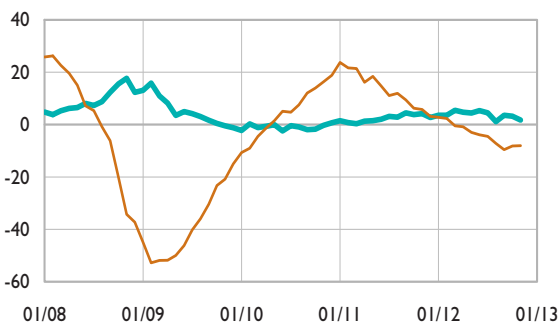
(solde des opinions ; variation mensuelle)



- Production passée
- Production prévue (série corrigée du biais statistique observé)
- Production passée (moyenne mobile sur 3 mois)

Stocks et carnets de commandes ^{a)}

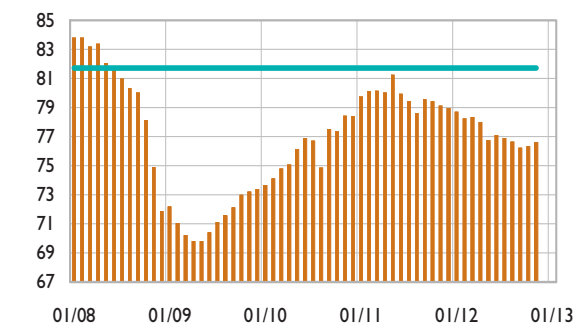
(solde des opinions ; par rapport à un niveau jugé normal)



- Stocks
- Carnets

TUC dans l'industrie ^{a)}

(en %)



- TUC
- Moyenne de longue période depuis 1981

a) Industrie manufacturière

Source : Banque de France

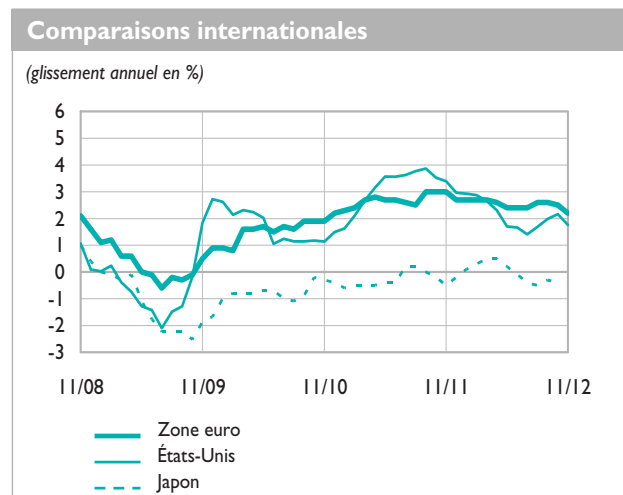
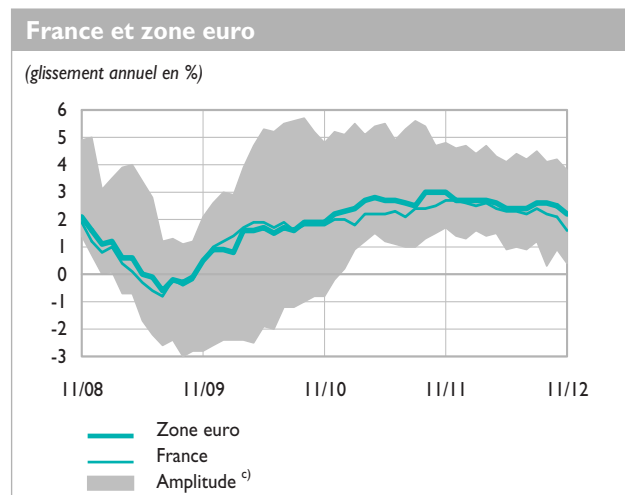
Réalisé le 21 décembre 2012

Figure 3
Indices des prix à la consommation ^{a)}

(glissement annuel)

	2012									
	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	
France	2,6	2,4	2,3	2,3	2,2	2,4	2,2	2,1	1,6	
Allemagne	2,3	2,2	2,2	2,0	1,9	2,2	2,1	2,1	1,9	
Italie	3,8	3,7	3,5	3,6	3,6	3,3	3,4	2,8	2,6	
Zone euro	2,7	2,6	2,4	2,4	2,4	2,6	2,6	2,5	2,2	
Royaume-Uni	3,5	3,0	2,8	2,4	2,6	2,5	2,2	2,7	2,7	
Union européenne	2,9	2,7	2,6	2,5	2,5	2,7	2,7	2,6	2,4	
États-Unis	2,7	2,3	1,7	1,7	1,4	1,7	2,0	2,2	1,8	
Japon	0,5	0,5	0,2	-0,1	-0,4	-0,5	-0,3	-0,4	nd	

	(moyenne annuelle)			(variation mensuelle CVS)					
	2009	2010	2011	2012					
				juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.
France	0,1	1,7	2,3	0,2	0,1	0,4	0,0	0,2	-0,2
Allemagne	0,2	1,2	2,5	0,0	0,2	0,4	0,3	0,1	0,1
Italie	0,8	1,6	2,9	0,3	0,0	0,3	0,3	0,0	0,1
Zone euro	0,3	1,6	2,7	0,0	0,2	0,4	0,2	0,1	-0,1
Royaume-Uni	2,2	3,3	4,5	0,0	0,3	0,3	0,4	0,4	0,2
Union européenne ^{b)}	1,0	2,1	3,1	-	-	-	-	-	-
États-Unis	-0,4	1,6	3,2	0,0	0,0	0,6	0,6	0,1	-0,3
Japon	-1,3	-0,7	-0,3	-0,4	0,0	-0,2	0,1	-0,2	nd



a) Indices harmonisés sauf pour les États-Unis et le Japon (indices nationaux)

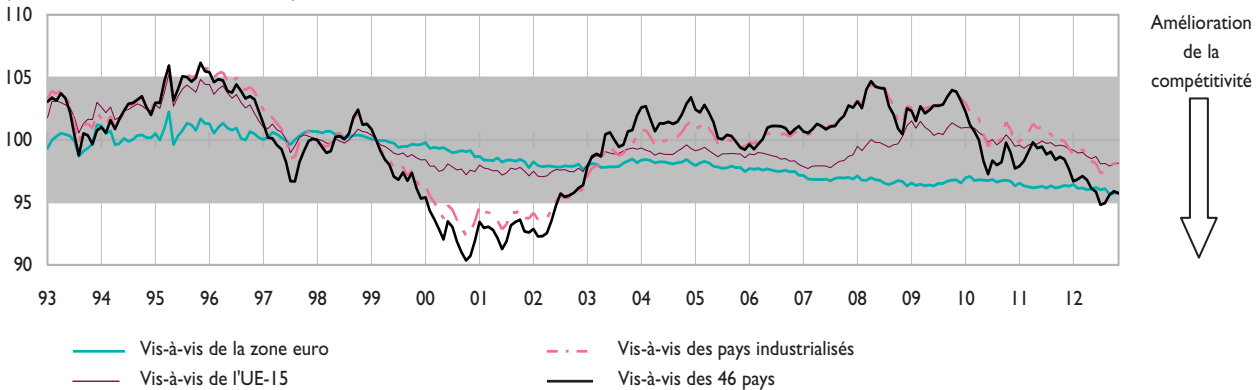
b) La série des variations mensuelles CVS de l'IPCH n'est pas disponible pour l'Union européenne

c) Écart entre les valeurs extrêmes des indices de prix harmonisés constatées dans la zone euro (composition variable)

Figure 4
Compétitivité de l'économie française

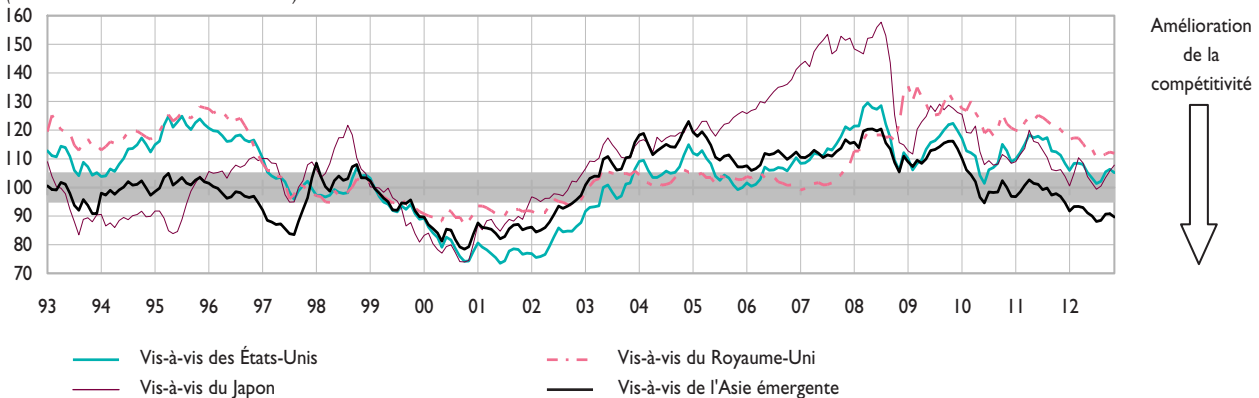
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



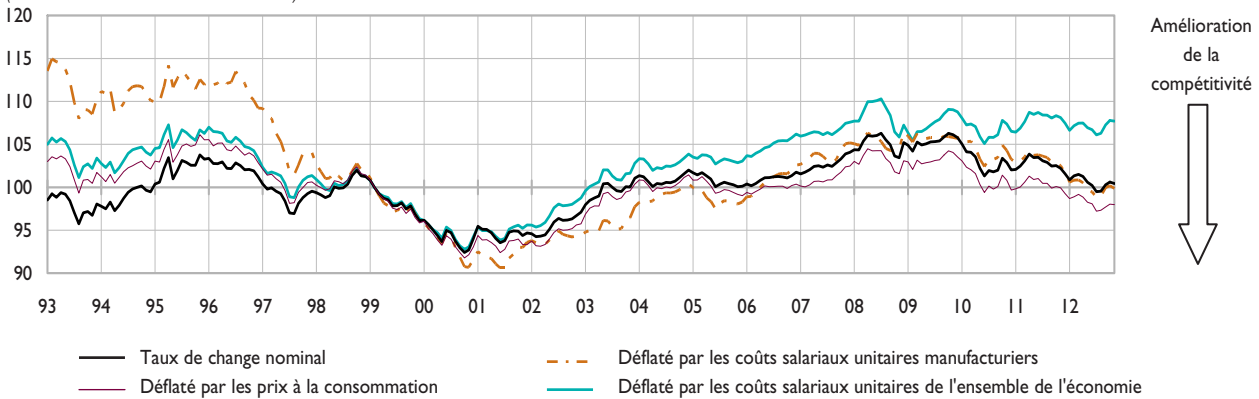
Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Indicateurs de compétitivité vis-à-vis des 24 partenaires de l'OCDE

(indices base 100 = 1^{er} trimestre 1999)



Partie grise : écart de + ou - 5% par rapport à la moyenne de longue période
 Voir notice méthodologique de la partie « Statistiques » du Bulletin
 Sources : nationales, Banque de France, BCE, FMI, OCDE, Thomson Financial Datastream

Calculs : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

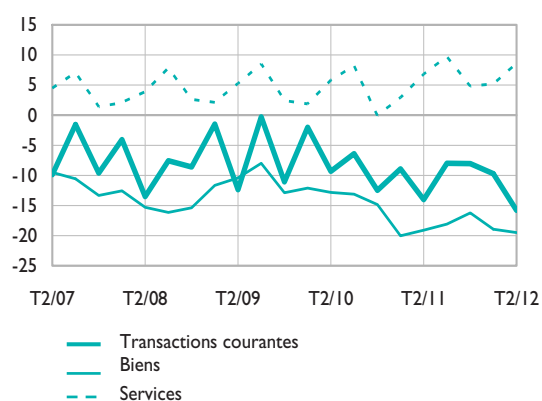
Figure 5
Balance des paiements – Principales composantes (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2010	2011	2011			2012	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte de transactions courantes	-30,2	-38,9	-14,0	-8,0	-8,0	-9,7	-15,8
Biens	-52,9	-73,5	-19,1	-18,1	-16,2	-18,9	-19,5
Services	15,9	24,2	6,8	9,7	4,8	5,2	8,6
Revenus	40,7	46,9	7,3	11,2	14,0	11,6	4,7
Transferts courants	-33,8	-36,6	-9,0	-10,8	-10,6	-7,7	-9,7
Compte de capital	0,0	-0,1	0,0	-0,6	0,5	0,0	-0,1
Compte financier	27,5	58,1	44,5	-1,9	47,1	1,6	7,5
Investissements directs	-34,9	-35,4	-27,7	-8,5	-0,2	-2,2	5,1
Français à l'étranger	-58,0	-64,8	-35,9	-16,8	-14,6	-13,1	-9,5
Étrangers en France	23,1	29,5	8,2	8,3	14,4	10,9	14,5
Investissements de portefeuille	123,2	251,6	69,0	56,4	104,0	24,6	16,2
Avoirs	26,2	177,5	-1,2	87,8	113,0	-3,6	6,9
Engagements	96,9	74,1	70,2	-31,4	-9,1	28,2	9,3
Instruments financiers dérivés	34,3	13,8	7,5	0,4	2,3	-1,9	4,9
Autres investissements	-89,3	-177,3	-5,3	-55,7	-61,1	-19,1	-17,7
Avoirs de réserve	-5,8	5,5	1,1	5,5	2,1	0,2	-0,9
Erreurs et omissions nettes	2,7	-19,1	-30,5	10,4	-39,6	8,1	8,4

Soldes des transactions courantes

(données brutes en milliards d'euros)



Soldes du compte financier

(données brutes en milliards d'euros)

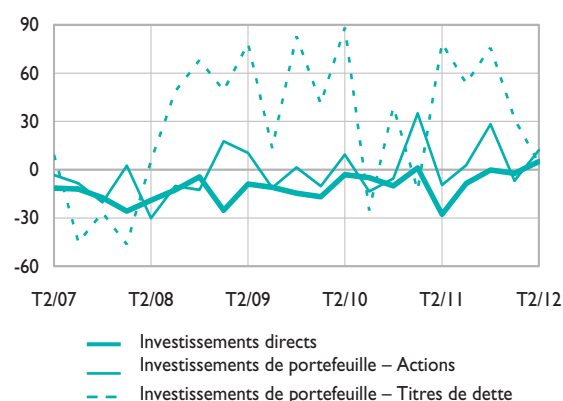


Figure 6
Balance des paiements – Transactions courantes et capital (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2010	2011	2011			2012	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte de transactions courantes	-30,2	-38,9	-14,0	-8,0	-8,0	-9,7	-15,8
Biens	-52,9	-73,5	-19,1	-18,1	-16,2	-18,9	-19,5
Exportations	392,0	424,0	107,1	101,4	109,1	111,8	109,2
Importations	444,9	497,5	126,2	119,5	125,4	130,7	128,7
Marchandises générales	-54,1	-73,6	-19,0	-18,3	-16,4	-18,8	-19,2
Avitaillement	-2,0	-2,8	-0,7	-0,7	-0,7	-0,9	-0,8
Travail à façon et réparations	3,2	2,9	0,6	0,9	0,9	0,8	0,5
Services	15,9	24,2	6,8	9,7	4,8	5,2	8,6
Exportations	145,1	161,5	41,4	45,5	39,1	35,8	42,6
Importations	129,2	137,2	34,6	35,8	34,3	30,6	34,0
Transports	-3,2	-5,3	-1,6	-0,9	-0,9	-0,9	-0,6
Voyages	5,9	7,5	2,5	5,5	-0,3	1,7	3,9
Services de communication	0,8	1,3	0,3	0,3	0,4	0,2	0,3
Services de construction	2,1	2,2	0,6	0,5	0,7	0,4	0,4
Services d'assurance	0,5	1,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,5
Services financiers	0,7	2,1	0,5	0,5	0,6	0,4	0,4
Services d'informatique et d'information	-0,4	-0,7	-0,1	-0,2	-0,2	-0,3	-0,2
Redevances et droits de licence	2,9	4,1	0,9	0,8	1,2	1,0	1,0
Autres services aux entreprises	6,3	10,9	2,9	2,6	3,0	2,3	2,8
Services personnels, culturels et récréatifs	0,1	0,3	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0
Services des administrations publiques	0,2	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Revenus	40,7	46,9	7,3	11,2	14,0	11,6	4,7
Rémunérations des salariés	10,9	12,4	3,1	3,1	3,1	3,3	3,2
Revenus des investissements	29,8	34,6	4,2	8,1	10,9	8,4	1,5
Directs	37,1	39,7	11,2	7,6	11,1	9,7	11,4
De portefeuille	-5,1	-5,8	-7,1	-0,1	-0,6	-1,5	-10,2
Autres	-2,3	0,7	0,1	0,5	0,5	0,2	0,3
Transferts courants	-33,8	-36,6	-9,0	-10,8	-10,6	-7,7	-9,7
Transferts courants du secteur des APU	-18,4	-19,3	-4,8	-6,0	-6,1	-2,8	-5,2
Transferts courants des autres secteurs	-15,4	-17,3	-4,2	-4,8	-4,4	-4,8	-4,5
dont envois de fonds des travailleurs	-9,1	-9,0	-2,2	-2,2	-2,2	-2,3	-2,3
Compte de capital	0,0	-0,1	0,0	-0,6	0,5	0,0	-0,1

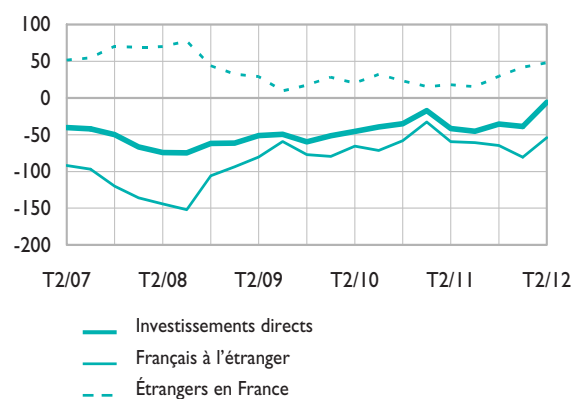
Figure 7
Balance des paiements – Mouvements de capitaux (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2010	2011	2011			2012	
			T2	T3	T4	T1	T2
Compte financier	27,5	58,1	44,5	-1,9	47,1	1,6	7,5
Investissements directs	-34,9	-35,4	-27,7	-8,5	-0,2	-2,2	5,1
Français à l'étranger	-58,0	-64,8	-35,9	-16,8	-14,6	-13,1	-9,5
<i>dont capitaux propres et bénéfices réinvestis</i>	-45,4	-48,3	-20,5	-10,3	-14,8	-10,5	-11,9
Étrangers en France	23,1	29,5	8,2	8,3	14,4	10,9	14,5
<i>dont capitaux propres et bénéfices réinvestis</i>	16,7	19,1	4,5	-1,1	12,4	2,6	5,6
Investissements de portefeuille	123,2	251,6	69,0	56,4	104,0	24,6	16,2
Avoirs	26,2	177,5	-1,2	87,8	113,0	-3,6	6,9
Actions	-15,9	54,0	-14,4	9,6	33,9	-10,7	4,0
Obligations	16,2	80,8	-7,2	59,3	62,3	35,8	5,6
<i>Titres de créance à court terme</i>	25,9	42,7	20,4	18,9	16,8	-28,8	-2,6
Engagements	96,9	74,1	70,2	-31,4	-9,1	28,2	9,3
Actions	-3,8	2,5	4,8	-6,8	-5,7	3,8	8,2
Obligations	99,1	96,0	58,0	-2,5	24,3	26,0	21,0
<i>Titres de créance à court terme</i>	1,7	-24,4	7,4	-22,1	-27,7	-1,7	-19,9
Instruments financiers dérivés	34,3	13,8	7,5	0,4	2,3	-1,9	4,9
Autres investissements	-89,3	-177,3	-5,3	-55,7	-61,1	-19,1	-17,7
Avoirs de réserve	-5,8	5,5	1,1	5,5	2,1	0,2	-0,9
Erreurs et omissions nettes	2,7	-19,1	-30,5	10,4	-39,6	8,1	8,4

Investissements directs – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)



Investissements de portefeuille – soldes

(cumul glissant sur 4 trimestres)

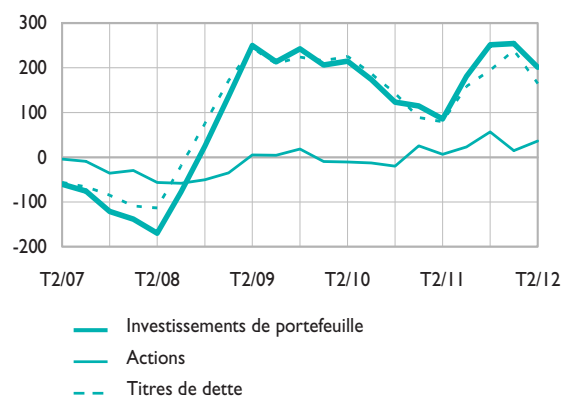


Figure 8
Balance des paiements – Ventilation géographique (données trimestrielles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

	2 ^e trimestre 2012					
	UEM ^{a)}	UE27 hors UEM ^{b)}	USA	Japon	Suisse	Chine
Compte de transactions courantes	-5,7	-0,5	-5,3	1,0	1,6	nd
Recettes	89,9	26,2	13,1	4,3	8,7	5,8
Dépenses	95,7	26,7	18,3	3,4	7,1	nd
Biens	-11,5	1,0	-1,7	-0,2	0,2	-5,3
Recettes	50,8	13,6	6,5	1,9	3,1	3,8
Dépenses	62,3	12,7	8,1	2,1	3,0	9,1
Services	1,9	0,5	0,6	0,2	1,3	0,6
Recettes	16,4	5,7	3,8	0,6	2,5	1,6
Dépenses	14,5	5,2	3,2	0,5	1,2	0,9
Revenus	5,5	1,9	-4,3	1,0	1,1	nd
Recettes	21,5	5,7	2,4	1,8	2,8	0,3
Dépenses ^{c)}	15,9	3,8	6,7	0,8	1,7	nd
Transferts courants	-1,6	-3,8	0,1	0,0	-1,0	-0,1
Compte financier						
Investissements directs	-2,2	-1,3	10,9	0,3	-0,9	-0,3
Français à l'étranger	-12,8	-1,3	9,1	0,1	0,0	-0,3
Étrangers en France	10,6	0,0	1,8	0,3	-0,8	0,0
Investissements de portefeuille – Avoirs ^{d)}	-8,9	1,5	4,6	5,7	-0,3	-0,5
Actions	-6,9	3,1	1,0	4,0	-0,3	-0,5
Obligations	1,6	-0,7	3,7	-0,9	0,0	0,0
Titres de créance à court terme	-3,7	-0,9	-0,2	2,5	0,0	0,1
Autres investissements	-51,3	51,6	-2,0	8,1	-2,7	-7,5

a) 17 pays membres (dont Estonie entrée au 1^{er} janvier 2011)

b) Danemark, Royaume-Uni, Suède, institutions européennes et nouveaux pays membres (République tchèque, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Bulgarie, Roumanie)

c) Ventilation géographique des revenus d'investissements de portefeuille estimée à partir des données centralisées par le FMI (Coordinated Portfolio Investment Survey) ; données non disponibles pour la Chine

d) Pas de ventilation géographique disponible pour les engagements

Figure 9
Balance des paiements (données mensuelles) – France

(données brutes en milliards d'euros)

					Cumul 12 mois	
	2011	2012			2011	2012
	oct.	août	sept.	oct.	oct.	oct.
Compte de transactions courantes	-5,3	-3,8	-2,0	-6,7	-44,4	-41,1
Biens	-6,0	-6,4	-4,8	-5,6	-74,9	-69,4
Services	0,4	3,1	2,9	1,2	20,6	29,5
Revenus	3,8	3,1	3,7	1,2	45,0	36,2
Transferts courants	-3,6	-3,5	-3,7	-3,6	-35,0	-37,5
Compte de capital	0,2	-0,6	0,1	0,2	-0,3	0,0
Compte financier	31,4	19,1	16,3	21,8	62,0	95,9
Investissements directs	-2,6	0,6	0,9	-5,1	-48,6	-3,4
Français à l'étranger	-7,2	-3,6	-3,7	-7,4	-69,0	-55,6
Capital social	-2,1	-0,2	-0,1	-0,6	-24,2	-19,4
Bénéfices réinvestis	-2,3	-2,4	-2,4	-1,9	-25,9	-28,1
Autres opérations	-2,9	-1,0	-1,1	-4,9	-18,9	-8,1
Étrangers en France	4,7	4,2	4,6	2,3	20,4	52,2
Capital social	1,0	1,4	1,5	0,5	5,6	17,2
Bénéfices réinvestis	0,6	0,8	0,8	0,8	6,7	9,0
Autres opérations	3,0	2,0	2,3	1,0	8,1	26,0
Investissements de portefeuille	58,0	5,2	2,7	-11,4	259,9	96,6
Avoirs	47,6	-8,3	4,7	-7,9	181,7	81,0
Actions	11,4	-2,5	-9,1	0,3	22,3	4,1
Obligations	15,3	4,8	18,2	-2,3	93,0	132,9
Titres de créance à court terme	20,9	-10,7	-4,4	-5,8	66,4	-56,0
Engagements	10,4	13,5	-2,0	-3,6	78,1	15,7
Actions	-1,7	3,8	0,5	0,2	7,1	0,0
Obligations	20,5	10,6	5,2	-2,3	94,4	58,3
Titres de créance à court terme	-8,3	-0,9	-7,7	-1,5	-23,3	-42,7
Instruments financiers dérivés	3,9	1,3	0,5	1,3	20,9	3,2
Autres investissements	-27,9	12,7	11,5	38,3	-170,6	0,0
Avoirs de réserve	0,0	-0,7	0,7	-1,3	0,3	-0,5
Erreurs et omissions nettes	-26,3	-14,8	-14,4	-15,3	-17,3	-54,8

Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

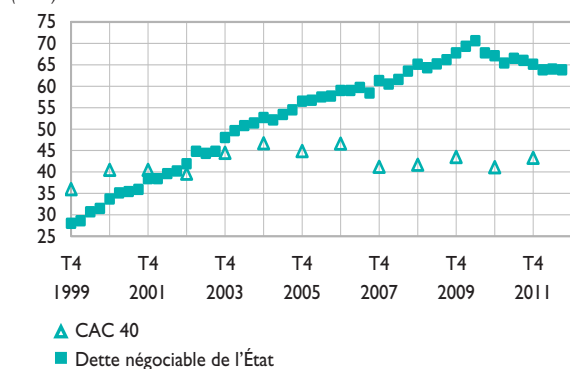
Figure 10
Position extérieure de la France (estimation des investissements directs en valeur comptable)

(en milliards d'euros)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
	déc.	déc.	déc.	déc.	déc.	T2
Créances	4 533,5	4 414,1	4 661,2	5 597,8	5 877,4	5 998,1
Investissements directs français à l'étranger	874,2	975,3	1 036,0	1 149,6	1 222,3	1 259,8
<i>Capitaux propres</i>	598,2	658,6	726,1	820,2	872,7	906,4
<i>Autres opérations</i>	276,0	316,7	309,9	329,4	349,6	353,4
Investissements de portefeuille (titres étrangers détenus par les résidents)	2 014,1	1 857,4	2 049,9	2 090,4	1 828,9	1 875,1
Instruments financiers dérivés	241,0	234,0	273,5	867,5	1 214,5	1 277,1
Autres investissements	1 325,7	1 273,5	1 209,5	1 365,9	1 478,7	1 449,1
Avoirs de réserve	78,6	74,0	92,4	124,5	133,1	137,0
Engagements	-4 708,2	-4 633,3	-4 864,1	-5 709,8	-6 025,2	-6 073,5
Investissements directs étrangers en France	-649,1	-684,5	-683,9	-709,8	-736,7	-764,5
<i>Capitaux propres</i>	-386,2	-395,3	-408,4	-422,9	-437,9	-446,1
<i>Autres opérations</i>	-262,9	-289,2	-275,5	-286,9	-298,8	-318,3
Investissements de portefeuille (titres français détenus par les non-résidents)	-1 987,9	-1 872,5	-2 299,7	-2 431,8	-2 451,8	-2 512,9
Instruments financiers dérivés	-312,6	-289,3	-311,8	-905,5	-1 253,7	-1 313,5
Autres investissements	-1 758,7	-1 787,0	-1 568,6	-1 662,7	-1 583,0	-1 482,6
Position nette	-174,7	-219,2	-202,8	-111,9	-147,8	-75,4

Détention par les non-résidents des valeurs du CAC 40 et des titres de la dette négociable de l'État

(en %)


Position extérieure de la France

(en milliards d'euros)

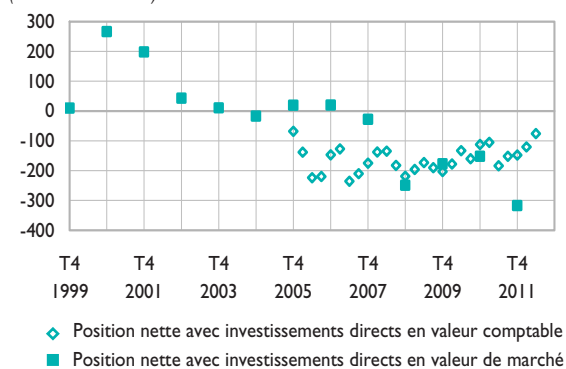


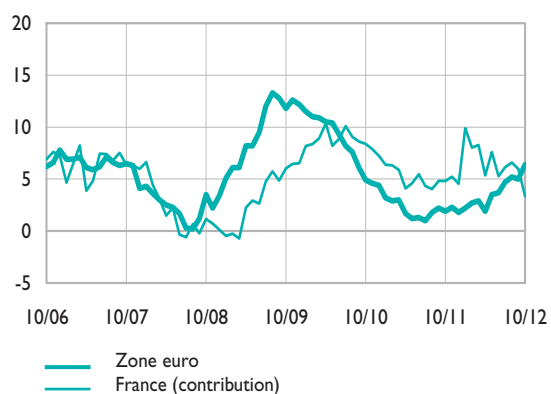
Figure 11
Principaux indicateurs monétaires et financiers – France et zone euro

(taux de croissance annuel en %)

	2009	2010	2011	2011	2012							
	déc.	déc.	déc.	oct.	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	
M1												
Zone euro ^{a)}	12,2	4,4	1,8	1,9	1,9	3,5	3,7	4,7	5,2	5,0	6,4	
France (contribution)	6,5	7,2	4,5	4,8	5,4	7,6	5,3	6,1	6,6	6,0	3,4	
M2												
Zone euro ^{a)}	1,6	2,2	1,8	1,9	2,5	2,9	3,0	3,5	3,2	3,1	4,3	
France (contribution)	0,0	7,4	3,5	4,1	4,2	4,8	4,4	4,9	4,4	3,9	4,2	
M3												
Zone euro ^{a)}	-0,3	1,1	1,5	1,4	2,3	2,9	3,0	3,6	2,9	2,6	3,9	
France (contribution)	-4,1	6,4	3,0	2,5	2,4	3,5	4,5	4,6	3,0	2,3	2,9	
Crédits au secteur privé												
Zone euro ^{a)}	-0,1	1,7	1,0	2,1	0,0	-0,2	-0,4	-0,4	-0,6	-0,9	-0,7	
France ^{b)}	-0,6	5,2	2,4	5,1	0,7	0,6	0,6	0,0	-0,2	0,1	0,4	

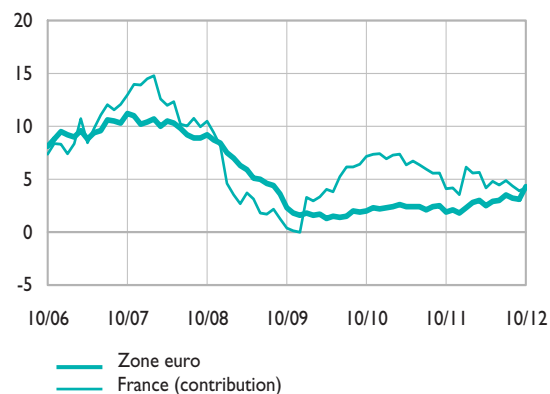
M1

(taux de croissance annuel en %)



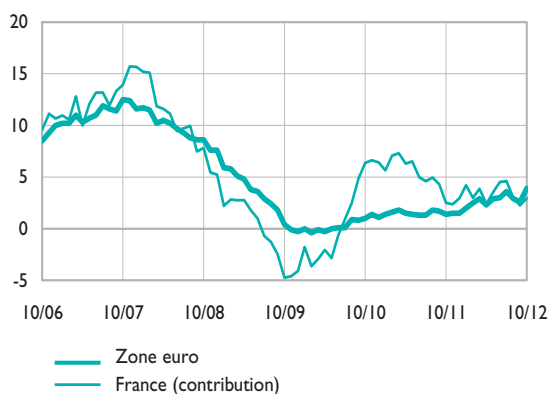
M2

(taux de croissance annuel en %)



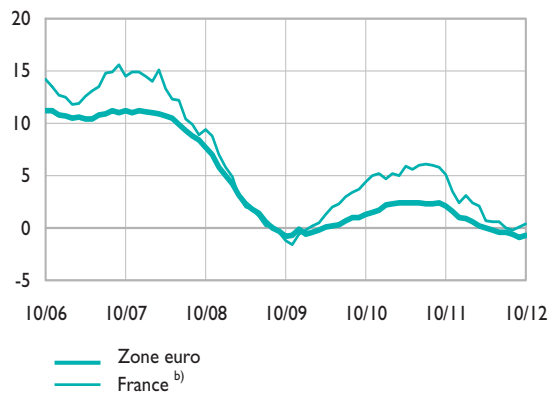
M3

(taux de croissance annuel en %)



Crédits au secteur privé

(taux de croissance annuel en %)



a) Données corrigées des effets saisonniers et calendaires

b) Crédits consentis par les IFM résidant en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques

Sources : Banque de France, Banque centrale européenne

Réalisé le 21 décembre 2012

Figure 12
Situation mensuelle de la Banque de France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2009	2010	2011	2011	2012			
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Actif								
Territoire national	180,1	103,4	295,8	221,0	334,5	330,8	328,0	330,3
Crédits	143,6	56,3	218,4	158,9	234,9	231,9	233,7	240,1
IFM ^{a)}	143,5	56,1	218,2	158,7	234,7	231,7	233,5	240,0
Administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Secteur privé	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Titres autres que des actions	36,0	46,6	76,9	61,7	99,5	98,8	94,2	90,1
IFM	19,4	24,3	34,1	26,2	35,5	35,1	32,2	32,0
Administrations publiques	16,6	22,3	42,9	35,5	64,0	63,7	62,0	58,1
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres émis par les OPCVM monétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Actions et autres participations	0,5	0,5	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres États de la zone euro ^{a)}	77,5	102,5	106,8	101,9	99,0	101,0	97,3	89,0
Reste du monde ^{a)}	96,3	99,1	110,5	106,6	104,6	107,4	111,4	109,1
Avoirs en or	60,0	82,6	95,3	96,5	103,3	103,0	107,9	103,6
Non ventilés par zones géographiques ^{b)}	96,3	97,7	105,3	104,6	104,6	103,7	100,5	98,9
Total	510,2	485,3	713,6	630,6	746,0	745,9	745,0	730,9
Passif								
Dépôts – Territoire national	88,6	51,6	185,6	86,9	277,1	276,2	274,0	228,4
IFM	68,0	49,6	176,2	85,1	228,4	249,2	242,1	218,7
Administrations publiques	19,0	1,5	8,9	1,4	48,3	26,5	31,4	9,2
Autres secteurs (à vue)	1,6	0,4	0,5	0,4	0,5	0,5	0,6	0,5
Dépôts – Autres États de la zone euro	62,0	28,3	79,6	98,5	3,3	4,9	2,6	43,0
IFM	62,0	28,3	79,6	98,5	3,3	4,9	2,6	43,0
Autres secteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts – reste du monde	112,7	122,9	143,4	138,7	146,7	145,8	146,6	144,8
Non ventilés par zones géographiques	246,9	282,5	305,0	306,4	318,8	318,9	321,8	314,7
Billets et pièces en circulation ^{c)}	153,7	160,1	169,0	164,4	170,8	170,5	169,8	169,5
Titres de créance émis	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital et réserves	70,6	97,6	112,4	111,9	124,3	123,8	127,9	123,6
Autres	22,6	24,8	23,6	30,1	23,8	24,6	24,2	21,6
Total	510,2	485,3	713,6	630,6	746,0	745,9	745,0	730,9

a) Ce montant intègre notamment les encours des opérations de marché.

b) Y compris l'ajustement lié au mode de comptabilisation des billets en euro au passif du bilan de la Banque de France depuis janvier 2002.

c) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8% par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Figure 13
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France – France

(encours en fin de période en milliards d'euros)

	2009	2010	2011	2011	2012			
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Actif								
Territoire national	4 527,2	4 565,2	4 983,9	4 876,0	5 117,0	5 063,2	5 056,2	5 066,8
Crédits	3 509,9	3 559,1	3 958,6	3 867,0	4 048,9	3 987,8	3 988,5	4 006,2
IFM	1 486,5	1 413,9	1 747,4	1 636,8	1 806,6	1 754,4	1 741,7	1 748,9
APU	196,1	214,8	195,1	189,8	199,1	199,1	198,1	205,3
Secteur privé	1 827,4	1 930,4	2 016,2	2 040,3	2 043,3	2 034,3	2 048,8	2 052,0
Titres autres que des actions	622,6	613,6	673,2	657,2	697,9	704,7	699,1	692,3
IFM ≤ 2 ans	229,8	208,5	223,1	225,9	241,6	252,8	242,7	231,5
IFM > 2 ans	113,4	134,8	131,9	124,1	113,6	110,8	108,4	110,4
APU	159,7	152,1	152,8	146,7	172,0	172,9	183,1	187,7
Secteur privé	119,8	118,3	165,3	160,5	170,8	168,2	165,0	162,6
Titres d'OPCVM monétaires	79,1	52,6	43,6	47,7	56,4	58,2	54,6	57,4
Actions et autres participations	315,5	339,9	308,5	304,1	313,7	312,4	314,0	311,0
Autres États de la zone euro	1 034,4	1 020,2	815,0	882,2	804,1	789,2	803,7	793,8
Reste du monde	848,2	962,9	975,6	976,5	976,5	952,7	915,1	931,2
Non ventilés par zones géographiques	1 247,1	1 278,7	1 624,2	1 701,2	1 858,1	1 829,7	1 788,8	2 030,1
Total	7 656,7	7 827,1	8 398,7	8 435,8	8 755,6	8 634,8	8 563,8	8 822,0
Passif								
Dépôts – Territoire national	3 099,0	3 035,3	3 606,8	3 510,1	3 638,2	3 553,0	3 555,0	3 568,5
IFM	1 571,3	1 423,1	1 808,6	1 729,9	1 809,2	1 741,2	1 736,3	1 748,3
Administration centrale	28,3	28,7	36,6	38,5	29,4	26,1	28,5	28,4
Autres secteurs	1 499,4	1 583,5	1 761,6	1 741,6	1 799,6	1 785,8	1 790,2	1 791,9
Dépôts à vue	463,1	502,1	532,5	515,2	545,1	531,8	539,3	530,8
Dépôts à terme ≤ 2 ans	131,3	133,4	150,9	152,4	152,6	150,1	146,3	152,8
Dépôts à terme > 2 ans	362,4	377,0	483,7	477,9	477,5	479,8	481,5	480,7
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	501,1	518,8	559,3	550,2	588,4	593,3	591,8	599,2
Pensions	41,5	52,3	35,3	45,9	36,0	30,8	31,3	28,3
Dépôts – Autres États de la zone euro	338,3	380,3	354,0	392,2	362,8	356,5	364,2	356,8
IFM	229,3	220,6	241,7	254,9	236,3	231,7	246,7	236,7
Autres secteurs	109,0	159,7	112,4	137,2	126,5	124,7	117,5	120,1
Dépôts – reste du monde	880,9	968,9	791,3	808,0	799,6	775,3	765,7	783,7
Non ventilés par zones géographiques	3 338,6	3 442,6	3 646,6	3 725,6	3 954,9	3 950,0	3 878,9	4 112,9
Titres de créance émis ≤ 2 ans	381,4	409,8	420,0	416,0	430,7	440,7	426,4	419,0
Titres de créance émis > 2 ans	715,2	754,9	821,9	816,5	844,3	840,0	836,4	829,4
Titres d'OPCVM monétaires	479,2	394,3	351,1	355,1	383,3	390,3	374,0	380,6
Capital et réserves	454,7	476,7	498,3	486,9	510,0	509,5	515,1	514,2
Autres	1 308,1	1 406,9	1 555,2	1 651,1	1 786,8	1 769,5	1 727,0	1 969,8
Total	7 656,7	7 827,1	8 398,7	8 435,8	8 755,6	8 634,8	8 563,8	8 822,0

NB : Depuis juillet 2003, les opérations financières de La Poste sont recensées dans le bilan des institutions financières monétaires. Il en résulte notamment un accroissement, à l'actif, du poste « Actions et autres participations » et, au passif, des postes « Dépôts à vue » et « Capital et réserves ».

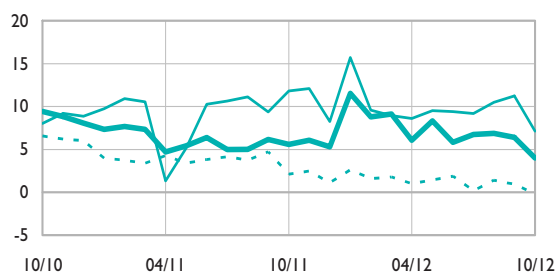
Figure 14
Dépôts – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2009	2010	2011	2011	2012			
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Dépôts à vue								
Total ANF (hors administrations centrales)	481,1	516,3	546,3	517,0	548,5	539,5	543,9	534,4
Ménages et assimilés	262,4	278,4	284,4	283,3	292,6	288,6	288,2	282,9
Sociétés non financières	167,0	182,5	203,3	184,3	197,1	196,1	200,4	195,9
Administrations publiques (hors adm. centrales)	51,7	55,4	58,6	49,4	58,9	54,8	55,3	55,6
Autres agents	33,0	39,1	39,3	41,3	45,2	40,5	43,3	43,0
Total – Encours	513,7	555,1	585,1	557,8	593,3	579,5	586,6	576,9
Total – Taux de croissance	6,7	8,0	5,3	5,6	6,7	6,9	6,4	4,0
Comptes sur livret								
Livrets A et bleu	183,4	193,5	214,7	210,1	228,0	229,9	230,4	237,5
Comptes épargne-logement	36,6	36,1	36,1	36,0	36,6	36,8	36,5	35,5
Livrets de développement durable (ex-Codevi)	69,1	68,0	69,4	68,6	71,7	71,8	71,5	85,4
Livrets d'épargne populaire	58,3	54,4	52,4	53,0	51,8	51,9	51,9	51,7
Livrets jeune	7,2	7,0	7,0	7,0	6,8	6,9	6,9	7,0
Livrets soumis à l'impôt	146,5	159,8	179,7	175,6	193,5	196,0	194,7	182,2
Total – Encours	501,1	518,8	559,3	550,2	588,4	593,3	591,8	599,2
Total – Taux de croissance	3,1	3,5	7,3	7,2	8,4	8,2	8,1	8,9

Dépôts à vue

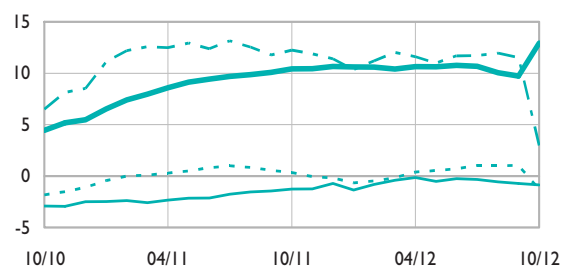
(en taux de croissance annuel)



— Total
- - - Sociétés non financières
..... CEL
- . - . Ménages

Comptes sur livret

(en taux de croissance annuel)



— Livrets A et bleu
- - - Livrets jeune
..... CEL
- . - . Livrets soumis à l'impôt

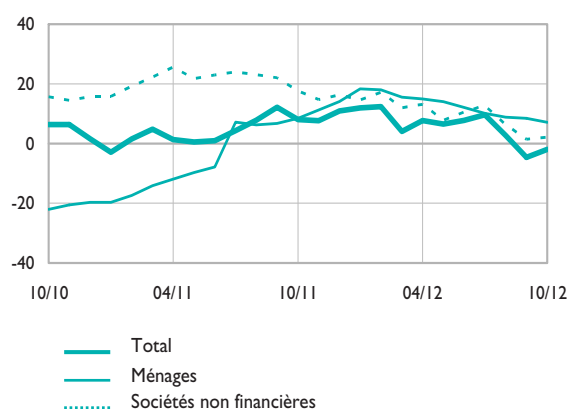
Figure 15
Dépôts à terme – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance en %)

	2009	2010	2011	2011	2012			
	déc.	déc.	déc.	oct.	juil.	août	sept.	oct.
Dépôts à terme ≤ 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	86,1	89,1	108,1	104,1	115,9	113,8	109,7	110,6
Ménages et assimilés	30,4	24,5	31,7	30,8	33,9	34,2	33,3	33,1
Sociétés non financières	55,1	63,9	75,5	72,3	80,9	78,6	75,4	76,5
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,6	0,7	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres agents	45,1	44,2	42,7	48,4	36,7	36,3	36,6	42,1
Total – Encours	131,3	133,4	150,9	152,4	152,6	150,1	146,3	152,8
Total – Taux de croissance	-27,7	1,6	10,9	8,0	9,7	2,8	-4,6	-1,9
Dépôts à terme > 2 ans								
Total ANF (hors administrations centrales)	264,3	282,6	306,7	300,0	322,0	323,6	324,4	325,5
Ménages et assimilés	241,4	248,0	259,0	253,7	266,8	267,5	267,4	266,5
PEL	173,8	182,3	186,6	182,9	185,8	186,0	185,7	185,2
PEP	29,0	26,6	24,4	24,3	23,8	23,8	23,7	23,6
Autres	38,6	39,1	48,0	46,5	57,2	57,7	58,0	57,7
Sociétés non financières	22,5	34,0	46,6	45,4	53,8	54,8	55,6	57,6
Administrations publiques (hors adm. centrales)	0,4	0,6	1,1	0,9	1,3	1,3	1,4	1,4
Autres agents	98,1	94,4	177,0	178,0	155,6	156,3	157,1	155,2
Total – Encours	362,4	377,0	483,7	477,9	477,5	479,8	481,5	480,7
Total – Taux de croissance	38,1	3,5	18,8	20,9	10,6	10,5	6,7	0,5

Dépôts ≤ 2 ans

(taux de croissance annuel en %)



Dépôts > 2 ans

(taux de croissance annuel en %)

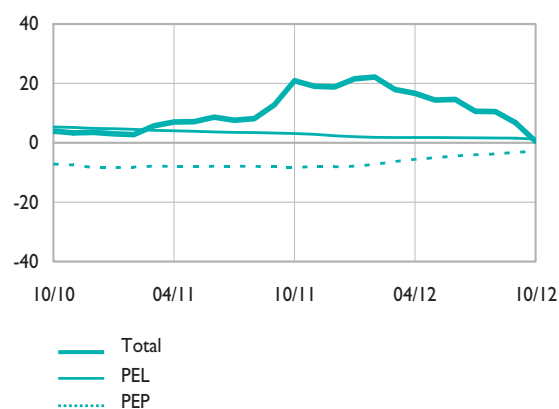
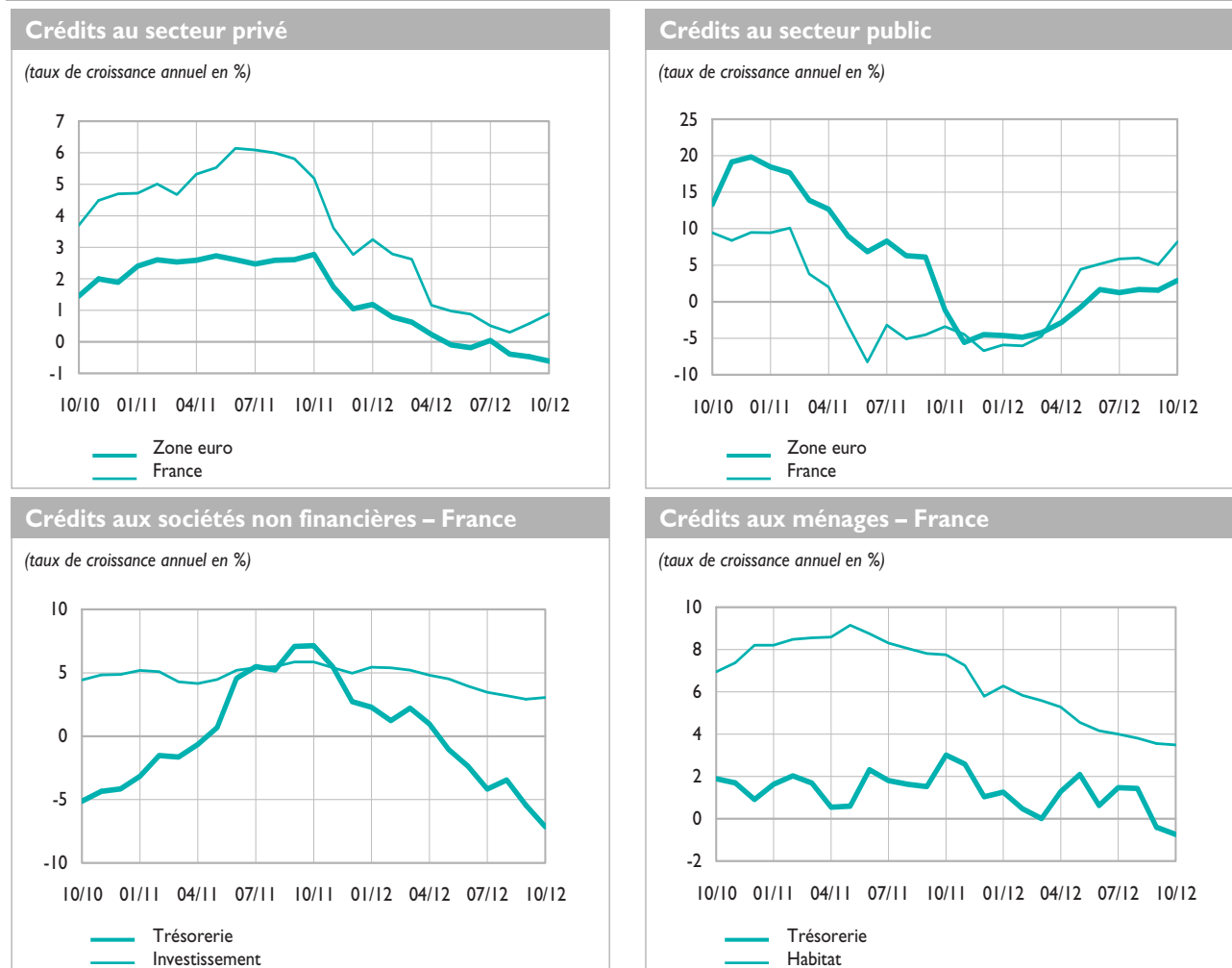


Figure 16
Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français – France

(encours fin de période en milliards d'euros et taux de croissance annuel en %)

	2009	2010	2011	2011	2012				
	déc.	déc.	déc.	oct.	juin	juil.	août	sept.	oct.
Crédits des institutions financières monétaires									
Secteur privé	1 827,5	1 930,6	2 016,3	2 040,5	2 041,3	2 043,4	2 034,5	2 049,0	2 052,2
Administrations publiques	196,1	214,8	195,1	189,8	196,9	199,1	199,1	198,1	205,3
Total – Encours	2 023,6	2 145,4	2 211,4	2 230,4	2 238,2	2 242,5	2 233,6	2 247,0	2 257,5
Secteur privé	-0,6	4,7	2,8	5,2	0,9	0,5	0,3	0,6	0,9
Administrations publiques	12,8	9,5	-6,7	-3,4	5,2	5,8	6,0	5,1	8,2
Total – Taux de croissance	0,5	5,2	1,9	4,4	1,2	1,0	0,8	1,0	1,5
Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières									
Investissement	500,1	525,0	547,1	542,7	554,9	556,8	556,9	556,8	559,2
Trésorerie	185,7	179,7	187,5	198,9	184,2	181,2	177,4	176,8	177,4
Autres objets	83,5	76,1	81,2	78,7	81,7	80,2	79,6	80,9	79,2
Total – Encours	769,3	780,8	815,9	820,4	820,7	818,3	813,9	814,5	815,8
Total – Taux de croissance	-1,2	1,2	4,4	5,4	2,1	1,5	1,6	0,6	0,3
Crédits des établissements de crédit aux ménages									
Habitat	737,6	796,6	843,2	836,9	857,6	861,2	861,8	863,9	866,1
Trésorerie	152,9	154,7	149,3	149,5	149,3	149,5	148,4	144,9	146,4
Autres objets	84,2	87,1	90,5	91,4	89,6	89,9	89,9	90,1	89,9
Total – Encours	974,7	1 038,4	1 083,1	1 077,7	1 096,5	1 100,6	1 100,1	1 098,9	1 102,4
Total – Taux de croissance	4,0	6,6	4,9	6,7	3,4	3,5	3,3	2,9	2,8

Figure 17
Crédits des établissements de crédit par agents et par objets de financement – France ^{a)} et zone euro



a) Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

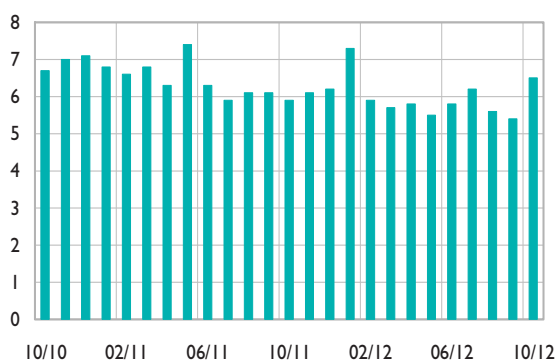
Figure 18
Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente, hors découverts – France

(flux mensuel cvs en milliards d'euros)

	2011			2012		
	août	sept.	oct.	août	sept.	oct.
Crédits aux sociétés non financières						
Crédits ≤ 1 million d'euros ^{a)}	6,1	6,1	5,9	5,6	5,4	6,5
Crédits > 1 million d'euros ^{a)}	13,9	15,7	14,8	14,1	14,0	16,1
Crédits aux ménages						
Crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation	4,4	4,2	4,0	4,5	4,1	4,5
Crédits à l'habitat	10,6	10,2	10,1	8,7	8,0	9,7

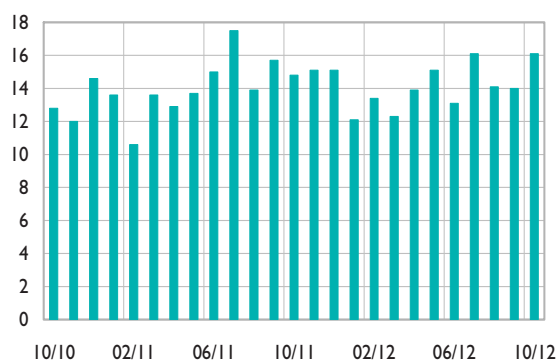
Sociétés non financières – Crédits ≤ 1 million d'euros

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



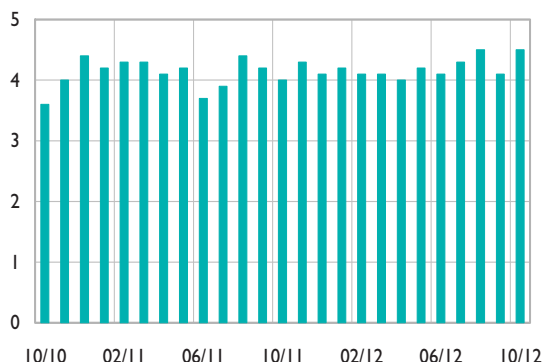
Sociétés non financières – Crédits > 1 million d'euros

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



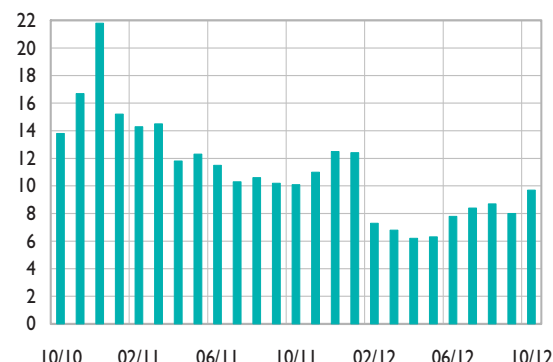
Ménages – Trésorerie

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



Ménages – Habitat

(flux mensuels cvs en milliards d'euros)



a) Toutes périodes de fixation initiale du taux

Figure 19
Placements et financements des sociétés d'assurance et fonds de pension – Zone euro et France

(en milliards d'euros)

Zone euro						
	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	-6,9	14,9	22,7	27,7	10,9	802,9
<i>dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}</i>	-15,0	4,9	14,3	29,0	15,2	193,1
Titres de créance à court terme	4,6	9,8	23,0	12,3	14,2	67,0
Titres de créance à long terme	159,3	98,4	27,0	2,2	17,5	2 768,4
Crédits	19,7	16,0	7,2	4,8	-1,3	473,5
Actions et autres participations	83,4	104,7	93,7	117,5	106,1	2 558,7
<i>dont actions cotées</i>	16,0	11,1	6,9	4,5	3,4	521,7
Actifs nets résiduels	-43,4	-41,0	-41,6	-52,1	-16,7	238,0
Financements						
Titres de créance	2,3	3,1	2,8	4,8	1,5	48,2
Crédits	13,2	13,5	5,3	7,5	10,6	305,8
Actions et autres participations	2,5	3,0	2,2	2,2	4,2	407,7
Provisions techniques d'assurance	187,6	149,7	116,0	95,8	101,9	6 265,8
<i>Assurance-vie</i>	173,9	138,5	114,2	98,1	94,3	5 439,5
<i>Assurance-dommages</i>	13,7	11,2	1,8	-2,3	7,6	826,3
Solde des créances et dettes (B9B)	11,0	33,5	5,6	2,1	12,4	

(en milliards d'euros)

France						
	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	1,9	7,0	9,1	10,1	6,1	26,3
Titres de créance à court terme	2,1	6,3	18,4	9,2	9,9	32,3
Titres de créance à long terme	94,0	55,6	-14,1	-26,9	-23,1	1 149,9
Crédits	1,0	1,1	1,0	0,9	0,7	34,8
Actions et autres participations	-18,1	9,2	13,9	23,6	32,0	611,2
<i>dont actions cotées</i>	-3,3	-1,5	-2,3	-9,8	-7,7	60,0
Actifs nets résiduels	2,8	5,8	4,4	2,1	2,4	5,7
Financements						
Titres de créance	2,4	1,5	1,6	1,3	0,0	8,1
Crédits	9,9	11,2	1,3	-3,1	-5,0	81,0
Actions et autres participations	0,6	0,4	0,0	0,8	1,0	98,0
Provisions techniques d'assurance	74,9	63,8	43,3	21,1	12,3	1 691,6
<i>Assurance-vie et fonds de pension</i>	64,2	53,3	34,3	18,4	8,2	1 435,1
<i>Assurance-dommages</i>	10,7	10,5	9,0	2,7	4,1	256,5
Solde des créances et dettes (B9B)	3,5	15,2	-7,5	8,0	27,5	

a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des assurances auprès des IFM et des administrations centrales

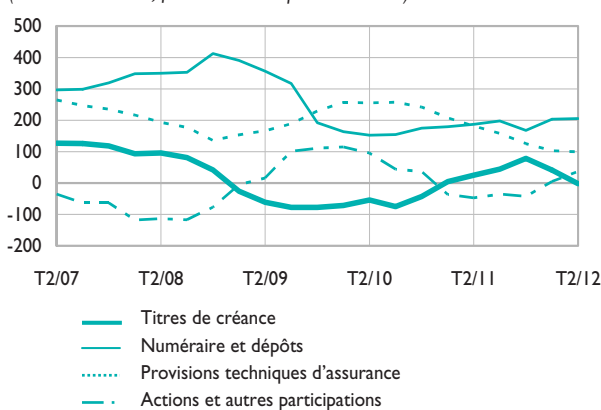
Figure 20
Placements et financements des ménages – Zone euro

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	187,4	197,7	167,8	203,1	205,3	6 915,7
<i>dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}</i>	107,6	113,7	83,0	123,6	135,9	5 207,7
Titres de créance à court terme	11,8	4,3	28,5	13,5	11,7	55,6
Titres de créance à long terme	12,8	40,2	50,1	27,8	-14,1	1 276,2
Actions et autres participations	-47,1	-35,2	-42,1	4,8	36,5	4 060,9
Actions cotées	-4,7	7,1	13,3	7,3	17,3	683,5
Actions non cotées et autres participations	23,9	23,6	21,3	55,6	64,4	2 043,0
Titres d'OPCVM	-66,3	-65,8	-76,7	-58,0	-45,2	1 334,4
<i>dont titres d'OPCVM monétaires</i>	-34,4	-23,4	-21,2	-22,4	-19,6	146,0
Provisions techniques d'assurance	181,8	157,7	125,6	103,5	99,5	6 053,3
Actifs nets résiduels	31,1	18,2	20,8	5,0	1,1	90,0
Financements						
Crédits	138,6	123,4	93,7	77,1	45,6	6 209,9
<i>dont crédits des IFM de la zone euro</i>	168,0	148,0	81,1	33,8	12,6	5 294,5
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	215,5	-369,0	-383,1	-325,0	-386,2	
Provisions techniques d'assurance	70,0	-20,7	18,0	101,6	106,8	
Autres flux	-3,5	-24,2	9,8	45,5	-34,9	
Variation de la valeur financière nette	521,1	-154,3	-98,3	102,8	-19,9	

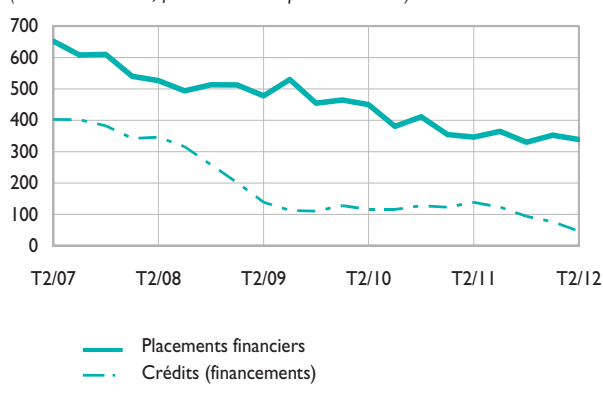
Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des ménages auprès des IFM et des administrations centrales

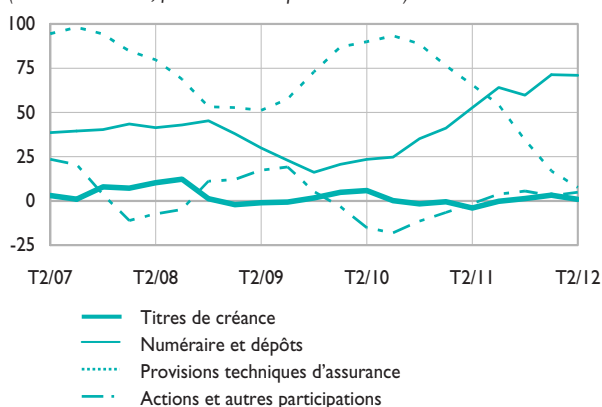
Figure 21
Placements et financements des ménages – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	52,8	64,1	59,8	71,4	71,0	1 252,4
Titres de créance à court terme	-3,1	-1,6	0,2	-0,5	-0,3	1,3
Titres de créance à long terme	-1,0	1,4	1,1	3,7	1,1	61,3
Actions et autres participations	-1,6	3,8	5,6	2,9	4,9	951,3
Actions cotées	1,5	5,9	5,7	-1,4	0,4	137,3
Actions non cotées et autres participations	16,2	14,3	10,9	16,5	13,8	514,0
Titres d'OPCVM	-19,3	-16,3	-11,0	-12,1	-9,3	300,0
dont titres d'OPCVM monétaires	-14,3	-9,9	-7,3	-6,1	-3,9	31,0
Provisions techniques d'assurance	65,5	54,4	34,4	17,0	7,6	1 528,1
Actifs nets résiduels	16,1	5,5	17,9	-2,3	-3,7	112,1
Financements						
Crédits	73,2	72,9	58,9	55,8	40,0	1 148,8
Réévaluation des actifs financiers et autres flux						
Actions et autres participations	101,5	-64,3	-71,9	-46,8	-85,3	
Provisions techniques d'assurance	20,9	-13,6	-12,4	-2,0	0,0	
Autres flux	-0,3	-5,6	3,1	22,3	9,9	
Variation de la valeur financière nette	177,6	-28,8	-21,0	10,1	-34,8	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



Flux de placements financiers et de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)

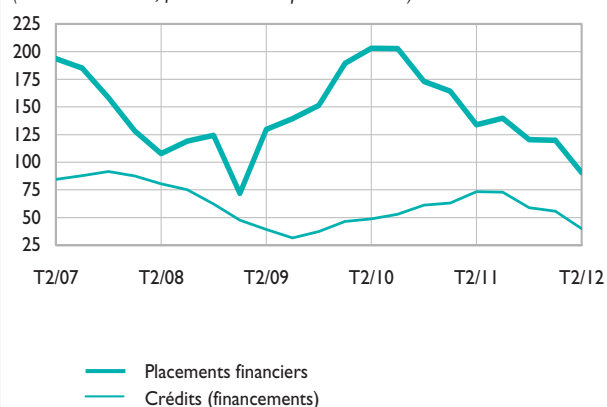


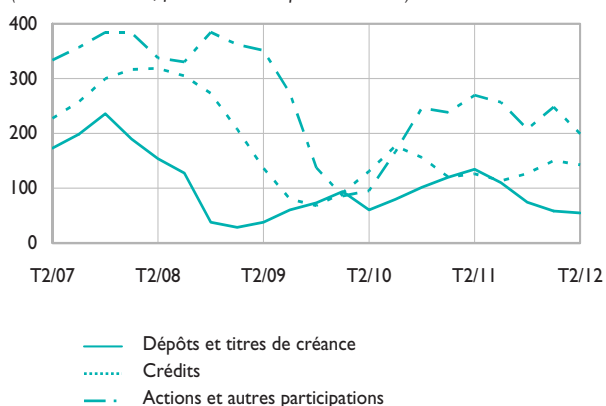
Figure 22
Placements et financements des sociétés non financières – Zone euro

(en milliards d'euros)

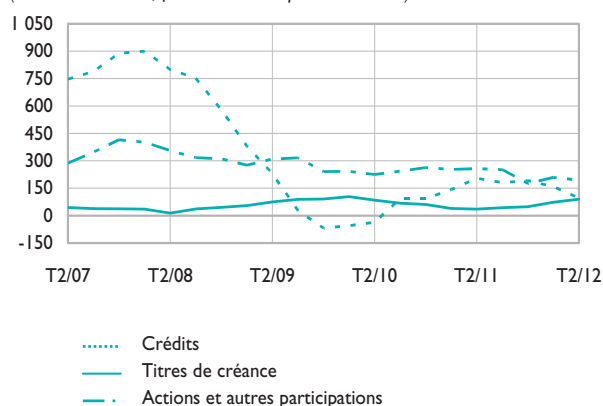
	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	116,6	106,9	73,3	60,9	45,7	2 031,3
<i>dont dépôts inclus dans M3 ^{a)}</i>	67,6	41,7	-5,5	4,1	3,7	1 579,9
Titres de créance	18,0	3,1	1,1	-2,6	8,9	374,3
Crédits	126,2	113,7	126,5	150,2	142,8	3 084,9
Actions et autres participations	269,5	256,8	208,1	248,1	199,3	7 357,5
Provisions techniques d'assurance	-1,4	-0,6	2,0	1,8	1,5	169,6
Actifs nets résiduels	20,4	-18,0	-17,0	-47,4	-57,1	-140,0
Financements						
Endettement	242,2	227,3	244,9	235,2	191,6	9 780,7
Crédits	204,5	180,5	191,6	157,5	96,9	8 471,8
<i>dont crédits des IFM de la zone euro</i>	74,8	80,4	56,6	12,3	-29,9	4 700,7
Titres de créance	35,0	43,3	48,7	73,0	90,1	962,5
Réserves de fonds de pension	2,7	3,5	4,6	4,6	4,5	346,5
Actions et autres participations	257,1	251,3	176,1	209,3	194,5	12 177,8
<i>Actions cotées</i>	27,0	27,8	26,6	19,4	15,1	3 335,6
<i>Actions non cotées et autres participations</i>	230,0	223,5	149,5	189,8	179,4	8 842,2
Solde des créances et dettes (B9B)	50,0	-16,8	-27,1	-33,4	-44,9	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)


Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur quatre trimestres)



a) Dépôts à moins de 2 ans et à préavis de moins de 3 mois des SNF auprès des IFM et des administrations centrales

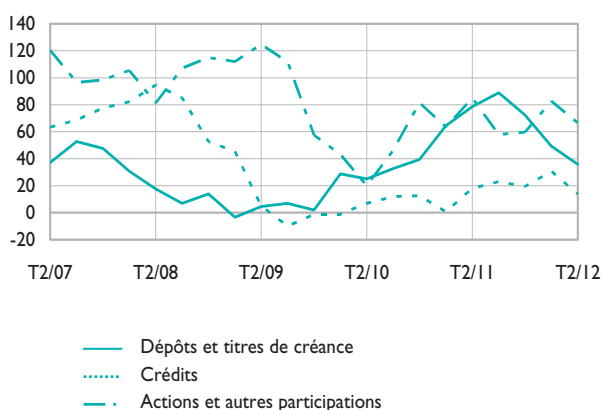
Figure 23
Placements et financements des sociétés non financières – France

(en milliards d'euros)

	Flux cumulés sur 4 trimestres					Encours
	2011			2012		2012
	T2	T3	T4	T1	T2	juin
Placements financiers						
Numéraire et dépôts	75,6	84,2	64,8	42,6	32,8	428,3
Titres de créance	2,8	4,6	7,5	6,7	3,0	71,9
Crédits	18,1	22,9	19,4	30,6	13,8	775,4
Actions et autres participations	84,8	57,9	59,6	82,5	66,5	2 496,5
Provisions techniques d'assurance	0,1	0,3	0,5	0,0	0,3	53,8
Actifs nets résiduels	-1,3	-39,0	-28,9	-1,6	6,9	-17,7
Financements						
Endettement	59,2	77,1	81,6	104,9	111,0	2 148,4
Crédits	38,2	56,2	52,7	64,6	57,6	1 671,7
Titres de créance	21,0	20,9	28,9	40,3	53,4	476,7
Actions et autres participations	112,3	89,6	86,4	105,2	87,4	3 858,7
Actions cotées	9,0	10,4	10,3	10,6	7,0	1 014,3
Actions non cotées et autres participations	103,3	79,3	76,1	94,6	80,4	2 844,4
Solde des créances et dettes (B9B)	8,7	-35,8	-45,0	-49,2	-75,1	

Flux de placements financiers

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)



Flux de financements

(en milliards d'euros, flux cumulés sur 4 trimestres)

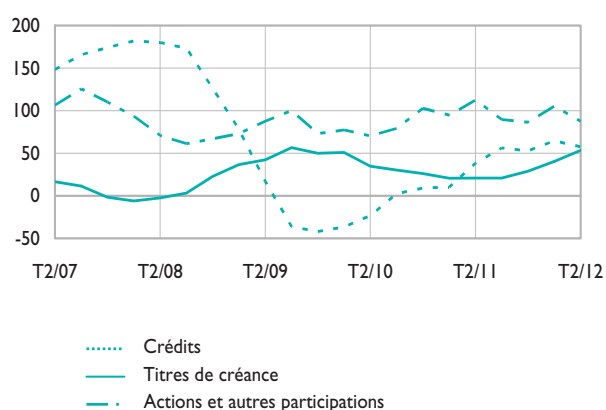


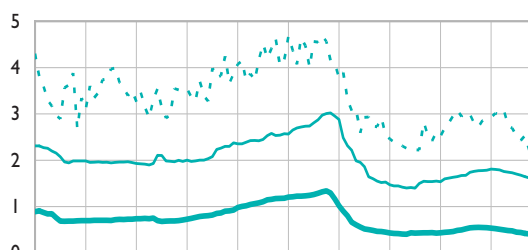
Figure 24
Rémunération des dépôts – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2010	2011	2011	2012				
	déc.	déc.	oct.	juin	juil.	août	sept.	oct.
Zone euro								
Dépôts à vue des ménages	0,43	0,54	0,55	0,47	0,45	0,44	0,42	0,41
Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois	1,55	1,79	1,77	1,73	1,70	1,68	1,65	1,62
Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans	2,60	2,90	2,72	2,69	2,53	2,42	2,53	2,21
France								
Livret A (fin de période)	1,75	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Livrets à taux réglementés	1,78	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25	2,25
Livrets à taux de marché	1,66	2,07	1,98	2,03	1,98	1,96	1,90	1,84
Dépôts à terme ≤ 2 ans	2,18	2,47	2,52	2,40	2,35	2,28	2,33	2,31
Dépôts à terme > 2 ans	3,09	3,12	3,13	3,15	3,08	3,06	3,12	3,03

Zone euro

(taux mensuels moyens en %)

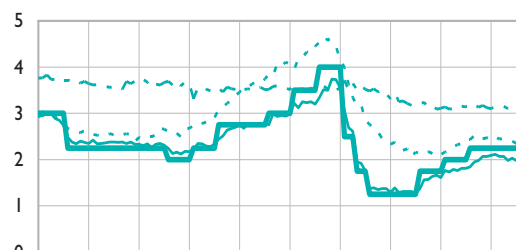


01/03 01/04 01/05 01/06 01/07 01/08 01/09 01/10 01/11 01/12

- Dépôts à vue des ménages
- Dépôts remboursables des ménages avec préavis ≤ 3 mois
- Dépôts à terme des sociétés non financières > 2 ans
- Dépôts à terme ≤ 2 ans

France

(taux mensuels moyens en %)



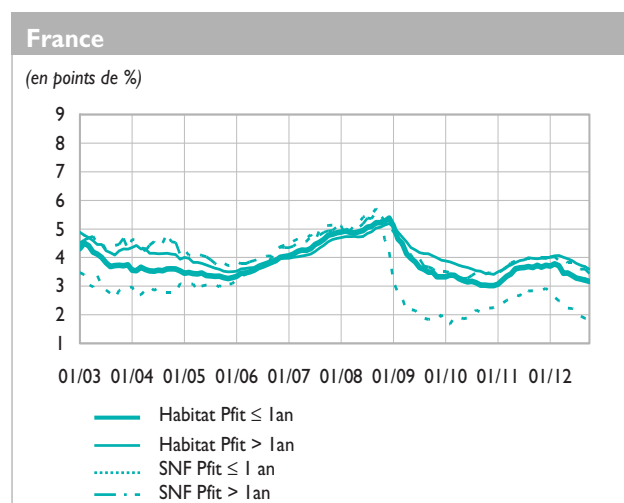
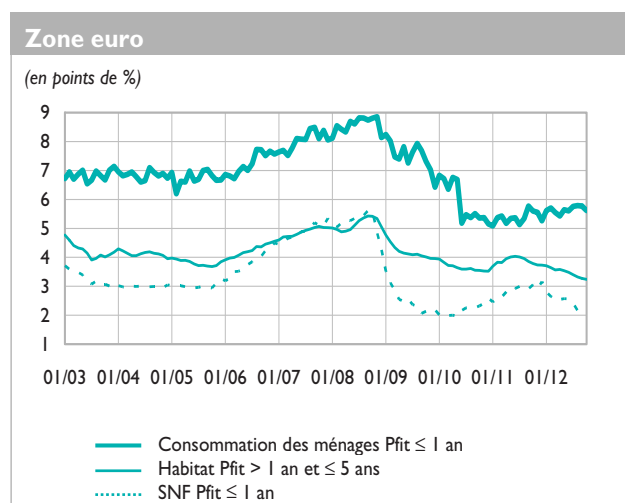
01/03 01/04 01/05 01/06 01/07 01/08 01/09 01/10 01/11 01/12

- Livret A
- Livrets à taux du marché
- Dépôts à terme ≤ 2 ans
- Dépôts à terme > 2 ans

Figure 25
Coût du crédit – France et zone euro

(taux mensuels moyens en %)

	2011		2012									
	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.
Zone euro												
Consommation des ménages												
Taux variable et Pfit ≤ 1 an ^{a)}	5,56	5,27	5,62	5,70	5,55	5,43	5,65	5,61	5,76	5,79	5,77	5,62
Habitat												
Pfit > 1 an et ≤ 5 ans ^{a)}	3,74	3,74	3,71	3,64	3,57	3,58	3,54	3,48	3,40	3,33	3,27	3,24
SNF > EUR 1 million												
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	2,91	3,16	2,80	2,65	2,52	2,54	2,58	2,56	2,40	2,16	2,21	2,22
France												
Consommation des ménages												
Habitat	6,29	6,35	6,59	6,66	6,63	6,53	6,52	6,43	6,34	6,37	6,21	6,13
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	3,66	3,73	3,70	3,78	3,71	3,45	3,46	3,37	3,28	3,25	3,21	3,16
Pfit > 1 an ^{a)}	3,98	3,97	4,02	4,06	4,07	4,01	3,96	3,89	3,80	3,73	3,68	3,59
SNF												
Pfit ≤ 1 an ^{a)}	2,84	2,93	2,79	2,62	2,48	2,39	2,23	2,22	2,15	1,95	1,87	1,83
Pfit > 1 an ^{a)}	4,01	4,01	4,01	4,03	3,90	3,98	3,81	3,81	3,70	3,59	3,60	3,44



a) Pfit : période de fixation initiale du taux. C'est la période pendant laquelle le taux d'un contrat est fixe. Elle égale la durée du crédit lorsque le taux est fixe.

Pfit ≤ un an : crédits dont le taux est révisable au moins une fois par an + crédits dont la durée initiale est inférieure ou égale à un an.

Pfit > un an : crédits à taux révisable selon une périodicité sup. à l'année + crédits à taux fixe de durée initiale sup. à un an

Figure 26
Coût du crédit – France

(en %)

Seuils de l'usure applicables à partir du 1 ^{er} jour de la période indiquée	2012			
	janv.	avril	juil.	oct.
Prêts aux particuliers (articles L312-1 à L312-26 du code de la consommation)				
Prêts immobiliers				
Prêts à taux fixe	6,24	6,32	6,36	5,99
Prêts à taux variable	5,83	5,88	5,81	5,64
Prêts relais	6,43	6,48	6,32	5,89
Crédits de trésorerie				
Prêts ≤ 1 524 €	20,65	20,56	20,25	20,30
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 1 524 € et < 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15	19,15	19,24	19,58
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 1 524 € et < 3 000 €	13,98	15,27	16,40	17,67
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69	17,15	16,88	16,75
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 3 000 € et < 6 000 €	12,51	13,27	14,04	14,84
Découverts, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78	14,81	14,07	13,11
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 6 000 €	10,60	10,93	11,23	11,20

	2011		2012		
	T3	T4	T1	T2	T3
Crédit aux entreprises					
Escompte					
≤ 15 245 €	3,38	3,53	3,30	3,22	3,29
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,53	3,65	3,61	3,27	3,32
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,21	3,39	3,33	3,09	3,10
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,27	3,20	3,17	2,74	2,26
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,69	2,57	2,27	1,74	1,53
> 1 524 490 €	2,35	2,28	1,87	1,40	0,75
Découvert					
≤ 15 245 €	10,63	10,21	9,96	9,85	9,76
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	7,84	7,60	7,21	6,62	6,48
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	5,60	5,59	5,57	5,21	5,12
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,84	3,93	3,69	3,33	3,18
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,66	2,79	2,53	2,18	2,17
> 1 524 490 €	2,27	2,14	1,98	1,70	1,58
Autres crédits à court terme					
≤ 15 245 €	4,14	4,24	4,18	3,90	3,70
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,98	4,14	3,91	3,49	3,37
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,77	3,67	3,48	3,18	2,88
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,27	3,17	3,01	2,69	2,49
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	2,57	2,69	2,52	2,04	1,90
> 1 524 490 €	2,30	2,41	2,38	1,98	1,95
Crédits à moyen et long termes					
≤ 15 245 €	4,11	4,06	4,21	4,13	4,01
> 15 245 € et ≤ 45 735 €	3,91	3,85	3,98	3,80	3,62
> 45 735 € et ≤ 76 225 €	3,86	3,86	3,97	3,77	3,58
> 76 225 € et ≤ 304 898 €	3,92	3,90	4,00	3,83	3,60
> 304 898 € et ≤ 1 524 490 €	3,77	3,80	3,95	3,61	3,44
> 1 524 490 €	3,47	3,47	3,23	2,84	2,83

Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

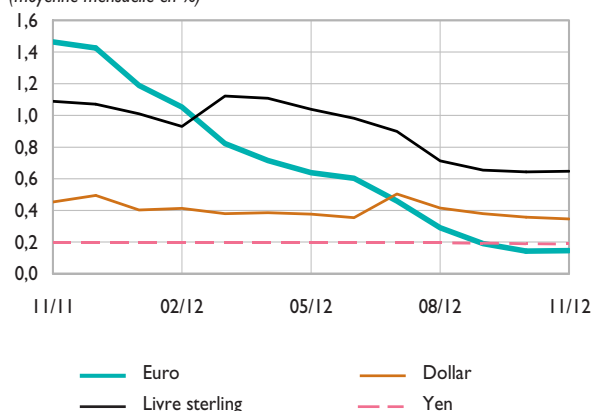
Figure 27
Taux d'intérêt

(en %)

	Moyenne mensuelle ^{a)}										Taux directeurs au 19/12/12	
	2012											
	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.		
Taux d'intérêt interbancaires à court terme												
Euro												0,75
Au jour le jour	0,38	0,28	0,27	0,28	0,27	0,14	0,07	0,05	0,05	0,04		
À 3 mois	1,05	0,82	0,71	0,64	0,60	0,46	0,29	0,19	0,14	0,15		
À 1 an	1,60	1,35	1,24	1,17	1,14	1,00	0,79	0,69	0,54	0,51		
Livre sterling											0,50	
Au jour le jour	0,62	0,58	0,58	0,54	0,56	0,55	0,49	0,49	0,47	0,47		
À 3 mois	0,93	1,12	1,11	1,04	0,98	0,90	0,71	0,65	0,64	0,65		
À 1 an	1,66	1,84	1,69	1,69	1,54	1,51	1,21	1,20	0,98	1,01		
Dollar											0,25	
Au jour le jour	0,14	0,17	0,12	0,15	0,14	0,10	0,11	0,13	0,13	0,11		
À 3 mois	0,41	0,38	0,39	0,38	0,36	0,50	0,42	0,38	0,36	0,35		
À 1 an	1,15	1,13	1,04	1,14	1,09	1,11	1,14	1,09	1,00	0,95		
Yen											0,10	
Au jour le jour	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,10	0,10	0,10	0,10	0,09		
À 3 mois	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,19	0,19	0,19	0,19		
À 1 an	0,57	0,55	0,56	0,52	0,53	0,52	0,65	0,62	0,58	0,53		
Taux des emprunts phares à 10 ans ^{b)}												
France	3,02	2,95	2,99	2,75	2,57	2,28	2,12	2,24	2,19	2,14		
Allemagne	1,90	1,88	1,72	1,46	1,43	1,31	1,42	1,54	1,52	1,39		
Zone euro	3,75	3,29	3,39	3,53	3,41	3,25	3,01	2,43	2,31	2,25		
Royaume-Uni	2,13	2,25	2,12	1,87	1,67	1,55	1,57	1,77	1,81	1,79		
États-Unis	1,97	2,16	2,03	1,79	1,61	1,51	1,67	1,70	1,73	1,65		
Japon	0,97	1,01	0,95	0,86	0,84	0,78	0,81	0,80	0,78	0,74		

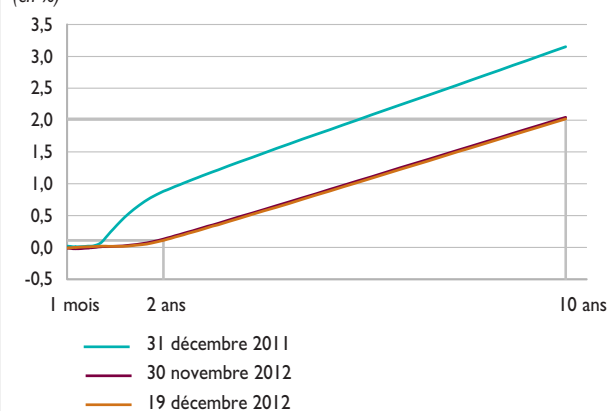
Taux du marché interbancaire à 3 mois

(moyenne mensuelle en %)



Courbe des rendements des titres d'État – France

(en %)



a) Court terme : moyenne des taux interbancaires du milieu de fourchette entre les taux offerts et demandés, extraits des cotations affichées par Reuters, à 16h30 pour l'euro, et à 11h30 pour les autres devises

b) Taux affichés par Reuters à 16h30

Figure 28
Liquidité bancaire et refinancement – Zone euro

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 12 septembre au 9 octobre 2012)

	Apports de liquidité	Retraits de liquidité	Contribution nette
Contribution à la liquidité du système bancaire			
(a) Opérations de politique monétaire de l'Eurosystème	1 461,2	514,4	946,8
Opération principale de refinancement	117,6		117,6
Opération de refinancement à plus long terme	1 062,8		1 062,8
Facilités permanentes	1,1	305,4	-304,2
Autres opérations	279,6	209,0	70,6
(b) Autres facteurs agissant sur la liquidité bancaire	585,5	994,2	-408,7
Billets en circulation		892,7	-892,7
Dépôts des administrations publiques auprès de l'Eurosystème		101,5	-101,5
Réserves nettes de change (y compris l'or)	681,5		681,5
Autres facteurs (net)	-96,0		-96,0
(c) Réserves constituées par les établissements de crédit (a) + (b)			538,1
dont réserves obligatoires			107,0

Contribution nette à la liquidité du système bancaire

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne pendant la période de constitution du 12 septembre au 9 octobre 2012)

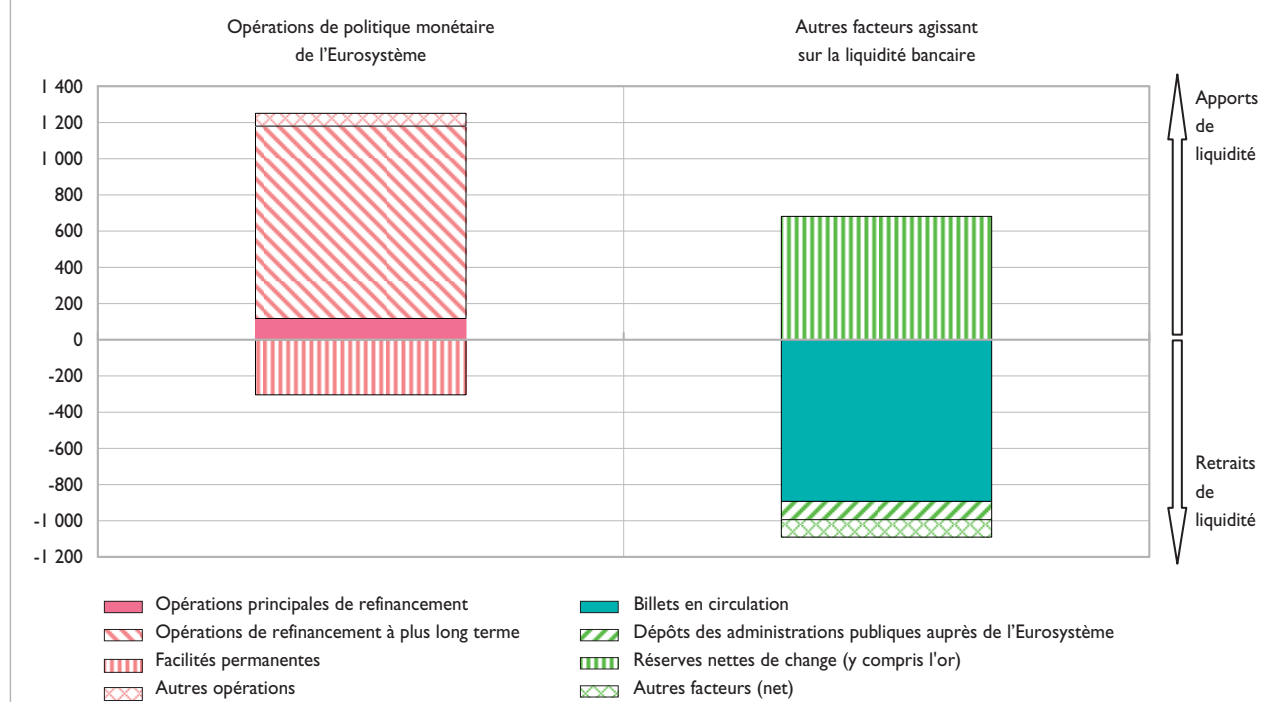


Figure 29
Taux directeurs de l'Eurosystème et réserves obligatoires

(en %)

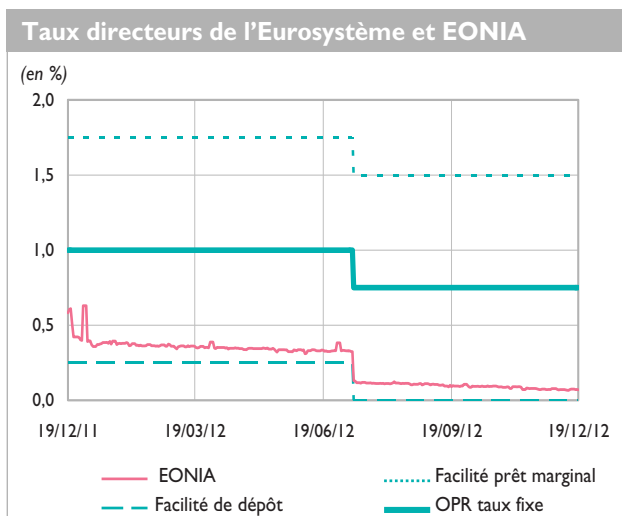
Taux directeurs de l'Eurosystème (dernières dates de modification)						
Opération principale de refinancement			Facilité permanente			
Date de		Taux fixe	Date de		Dépôt	Prêt marginal
décision	valeur		décision	valeur		
03/11/11	09/11/11	1,25	03/11/11	09/11/11	0,50	2,00
08/12/11	14/12/11	1,00	08/12/11	14/12/11	0,25	1,75
05/07/12	11/07/12	0,75	05/07/12	11/07/12	0,00	1,50

(en %)

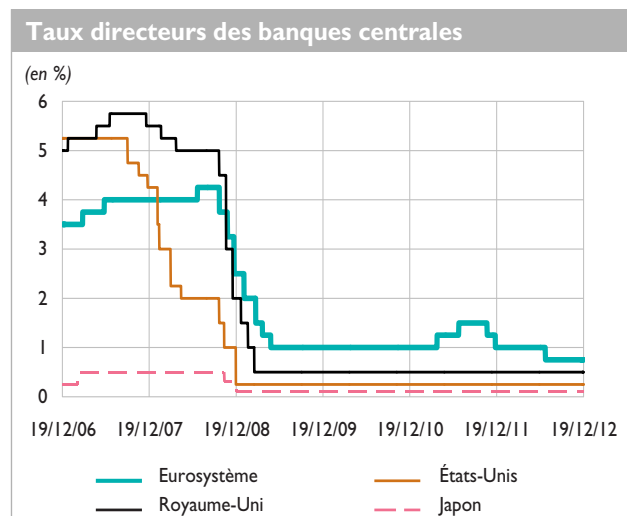
Opérations principales de refinancement				Opérations de refinancement à plus long terme		
		Taux marginal	Taux moyen pondéré	Taux marginal		
2012	14 novembre ^{a)}	0,75	0,75	2012	12 septembre	0,75
	21 novembre	0,75	0,75		27 septembre	0,75
	28 novembre	0,75	0,75		10 octobre	0,75
	5 décembre	0,75	0,75		1 novembre	0,75
	12 décembre	0,75	0,75		14 novembre	0,75
	19 décembre	0,75	0,75		29 novembre	0,75

(en milliards d'euros, taux en %)

Réserves obligatoires (moyennes quotidiennes)								
Période de réserve prenant fin le		Réserves à constituer		Réserves constituées		Excédents		Taux de rémunération
		zone euro	France	zone euro	France	zone euro	France	
2012	10 juillet	106,91	20,03	111,53	21,71	4,62	1,68	1,00
	7 août	106,99	20,04	510,23	80,63	403,24	60,60	0,75
	11 septembre	107,12	19,88	546,15	90,64	439,02	70,77	0,75
	9 octobre	107,02	20,06	538,11	95,64	431,09	75,58	0,75
	13 novembre	106,43	19,74	529,15	83,28	422,72	63,54	0,75
	11 décembre	NC	19,54	NC	66,97	NC	47,43	0,75



a) Appel d'offres à taux fixe



Sources : Banque centrale européenne, SEBC

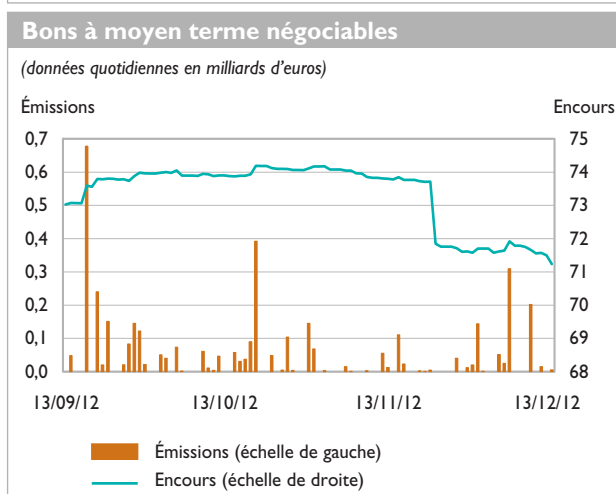
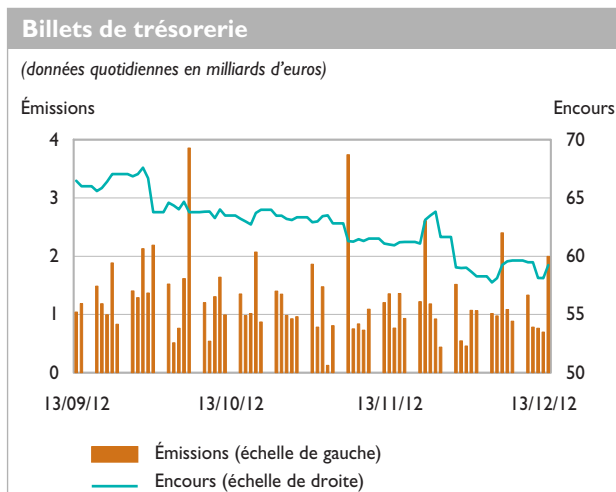
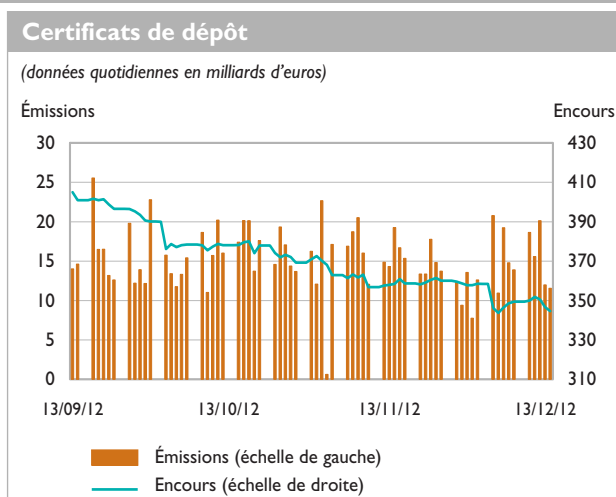
Réalisé le 21 décembre 2012

Figure 30
Titres de créances négociables – France

Certificats de dépôt	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
15/09/12 au 21/09/12	84,38	396,62	166
22/09/12 au 28/09/12	80,91	390,10	166
29/09/12 au 05/10/12	69,74	378,49	168
06/10/12 au 12/10/12	81,64	378,14	167
13/10/12 au 19/10/12	89,07	377,94	165
20/10/12 au 26/10/12	79,08	369,25	165
27/10/12 au 02/11/12	68,82	362,93	164
03/11/12 au 09/11/12	84,23	356,80	164
10/11/12 au 16/11/12	80,52	358,74	161
17/11/12 au 23/11/12	73,09	360,07	160
24/11/12 au 30/11/12	55,69	358,54	160
01/12/12 au 07/12/12	79,67	349,39	164
08/12/12 au 14/12/12	77,91	344,64	164

Billets de trésorerie	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
15/09/12 au 21/09/12	6,38	67,04	81
22/09/12 au 28/09/12	8,38	63,78	81
29/09/12 au 05/10/12	8,27	63,78	85
06/10/12 au 12/10/12	5,68	63,49	86
13/10/12 au 19/10/12	6,29	63,99	85
20/10/12 au 26/10/12	5,62	63,34	84
27/10/12 au 02/11/12	5,05	62,81	83
03/11/12 au 09/11/12	7,15	61,52	86
10/11/12 au 16/11/12	5,61	61,23	86
17/11/12 au 23/11/12	6,37	61,66	84
24/11/12 au 30/11/12	4,66	58,27	85
01/12/12 au 07/12/12	6,36	59,63	85
08/12/12 au 14/12/12	5,57	59,22	84

Bons à moyen terme négociables	En milliards d'euros ^{a)}		Nombre d'émetteurs
	Émissions	Encours	
15/09/12 au 21/09/12	1,09	73,80	118
22/09/12 au 28/09/12	0,39	73,96	118
29/09/12 au 05/10/12	0,17	73,90	118
06/10/12 au 12/10/12	0,12	73,90	118
13/10/12 au 19/10/12	0,61	74,19	118
20/10/12 au 26/10/12	0,16	74,06	118
27/10/12 au 02/11/12	0,22	74,08	118
03/11/12 au 09/11/12	0,02	73,85	119
10/11/12 au 16/11/12	0,20	73,77	120
17/11/12 au 23/11/12	0,01	71,76	120
24/11/12 au 30/11/12	0,22	71,70	119
01/12/12 au 07/12/12	0,39	71,79	119
08/12/12 au 14/12/12	0,22	71,23	119



a) Les émissions en euros sont cumulées sur la période de référence et les encours sont calculés à la date d'arrêt (dernier jour de la période considérée).

Figure 31
Titres de créances négociables – France

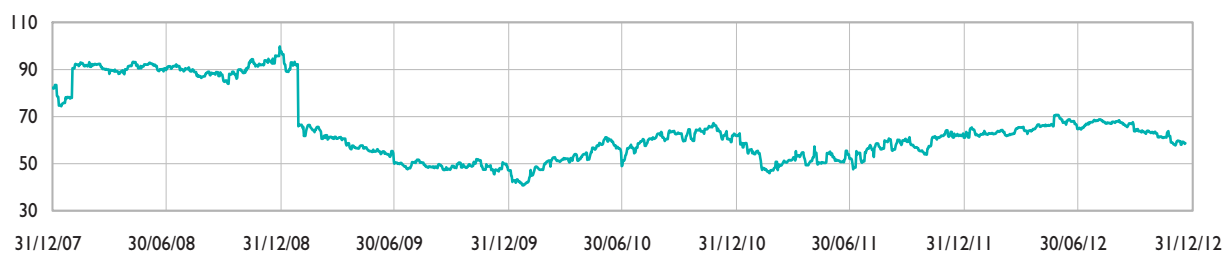
Certificats de dépôt

(encours journalier en milliards d'euros)



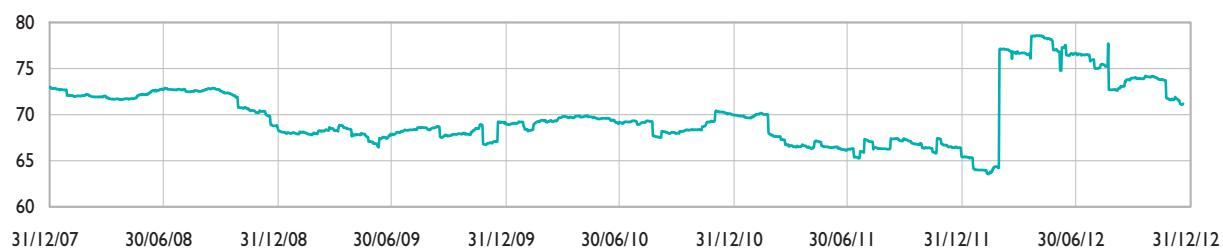
Billets de trésorerie

(encours journalier en milliards d'euros)



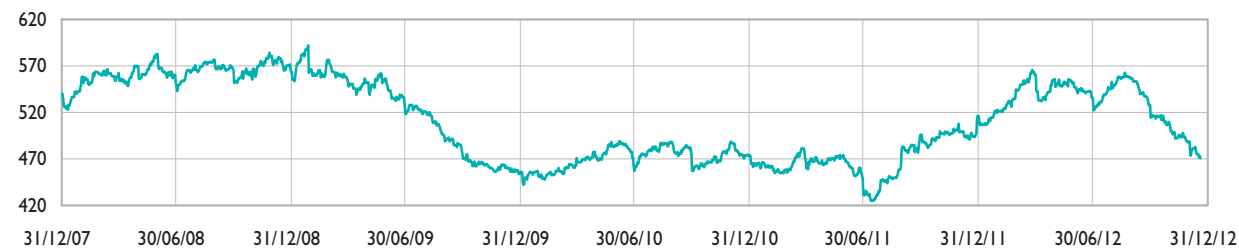
Bons à moyen terme négociables

(encours journalier en milliards d'euros)



Titres de créances négociables, encours cumulés

(encours journalier en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

Figure 32
Titres d'OPCVM – France

(en milliards d'euros)

	2011	2012		2012
	déc.	mars	juin	oct.
Actif net des OPCVM par catégories				
OPCVM monétaires	351,05	379,52	387,89	380,58
OPCVM obligations	190,90	205,55	201,26	
OPCVM actions	225,12	241,94	223,93	
OPCVM diversifiés	239,26	246,54	237,44	
OPCVM de fonds alternatifs	16,66	15,47	15,05	
OPCVM garantis	0,00	0,00	0,00	
Fonds à formule	53,99	52,68	49,10	

Actif net des OPCVM monétaires

(en milliards d'euros)

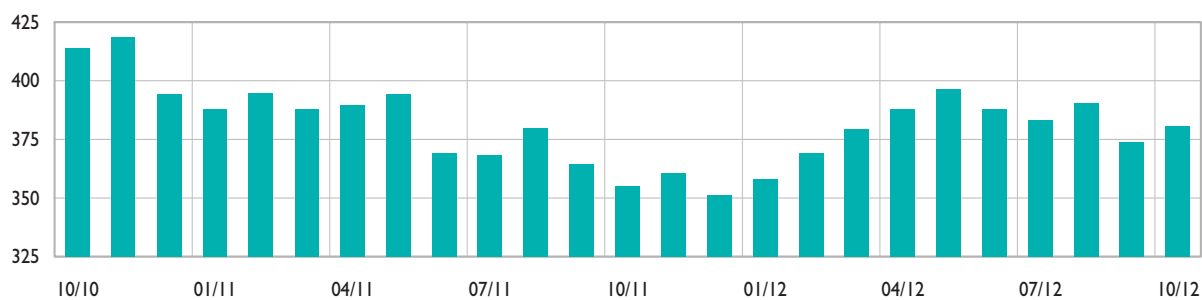


Figure 33
Émissions de titres de dette et d'actions cotées par les résidents français

(en milliards d'euros)

	Encours ^{a)}		Émissions nettes ^{b)}			
	2011	2012	Cumul 12 mois	2012		
	oct. ^{c)}	oct. ^{c)}		août ^{c)}	sept. ^{c)}	oct. ^{c)}
Titres de dette des résidents français						
Total	3 212,0	3 336,9	124,9	10,4	-5,0	-2,5
Sociétés non financières	423,6	480,0	56,4	3,0	2,5	8,6
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	35,1	41,2	6,0	-0,4	-4,9	0,5
<i>long terme (> 1 an)</i>	388,5	438,8	50,3	3,4	7,4	8,1
Administrations publiques	1 452,0	1 547,4	95,4	2,0	1,8	-3,2
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	239,9	209,1	-30,8	-6,4	-6,5	-5,3
<i>long terme (> 1 an)</i>	1 212,2	1 338,3	126,2	8,4	8,4	2,0
Institutions financières monétaires ^{d)}	1 158,5	1 171,1	12,6	6,6	-7,5	-6,4
<i>court terme (≤ 1 an)</i>	322,5	329,1	6,7	3,5	-11,2	-8,5
<i>long terme (> 1 an) ^{d)}</i>	836,0	842,0	6,0	3,1	3,7	2,0
Institutions financières non monétaires ^{e)}	177,8	138,3	-39,5	-1,3	-1,9	-1,3

(en milliards d'euros)

	Encours ^{f)}		Émissions nettes ^{b)}			Émissions brutes ^{g)}	Rachats ^{g)}
	2011	2012	Cumul 12 mois	2012		Cumul 12 mois	Cumul 12 mois
	oct.	oct.		sept.	oct.		
Actions françaises cotées							
Total	1 155,0	1 211,0	12,6	0,5	3,7	16,7	4,1
Sociétés non financières	1 026,1	1 067,9	10,6	0,4	3,4	14,6	4,0
Institutions financières monétaires	85,9	97,2	1,2	0,1	0,2	1,2	0,0
Institutions financières non monétaires	43,0	45,9	0,8	0,0	0,1	0,8	0,0

a) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale.

b) Les chiffres mensuels sont corrigés des variations saisonnières. Le cumul sur 12 mois est donné en brut.

c) Données éventuellement révisées

d) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires

e) Y compris parts émises par les FCC

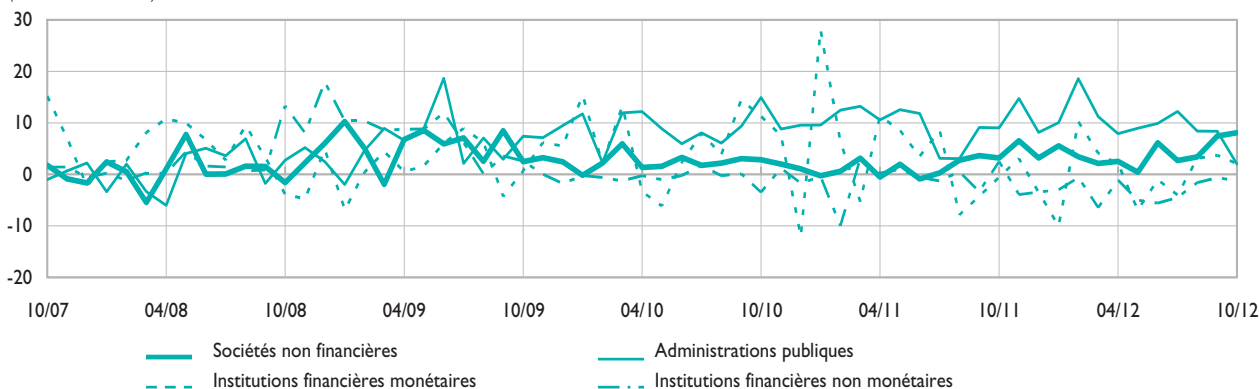
f) L'encours des actions cotées est valorisé au prix de marché.

g) Données non cvs

Figure 34
Émissions de titres de dette et d'actions cotées des résidents français par secteur émetteur

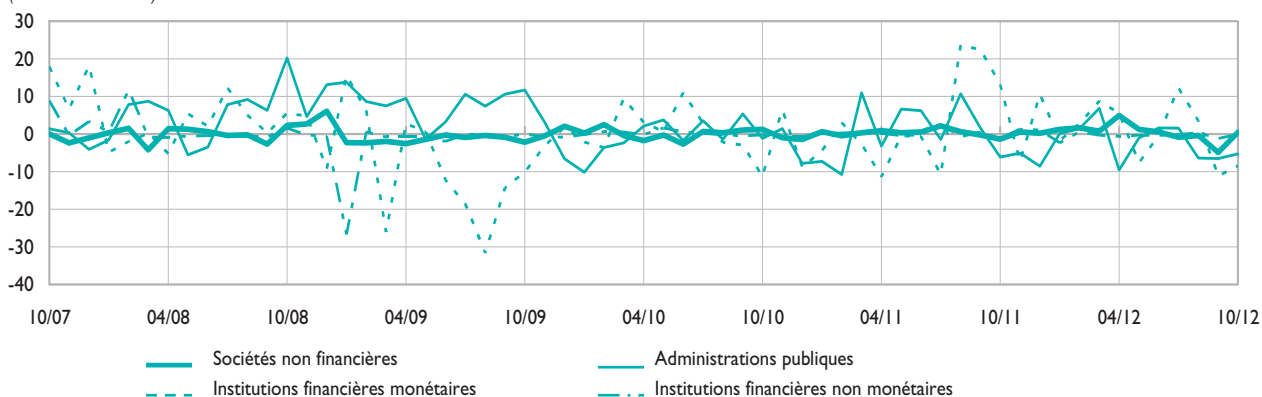
Émissions nettes de titres de dette à long terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



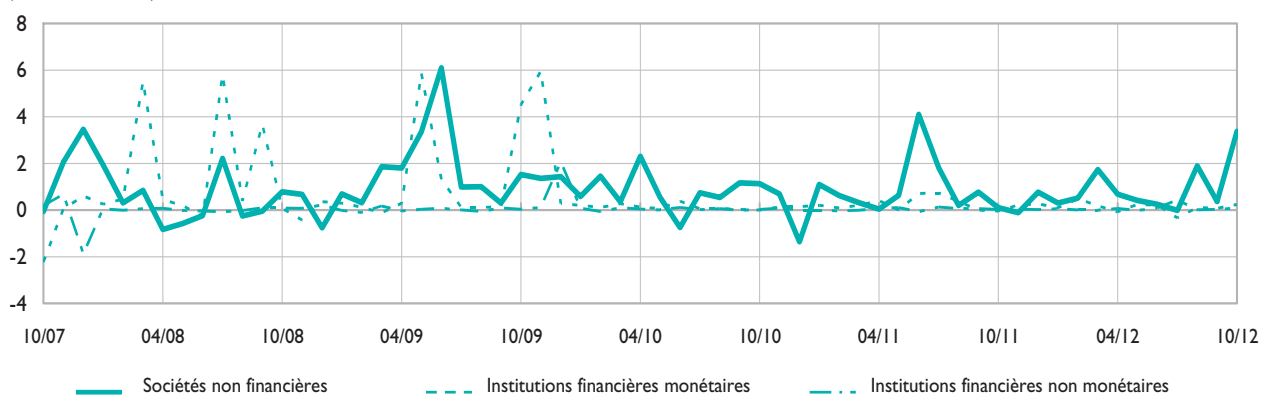
Émissions nettes de titres de dette à court terme des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français, désaisonnalisées

(en milliards d'euros)



Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

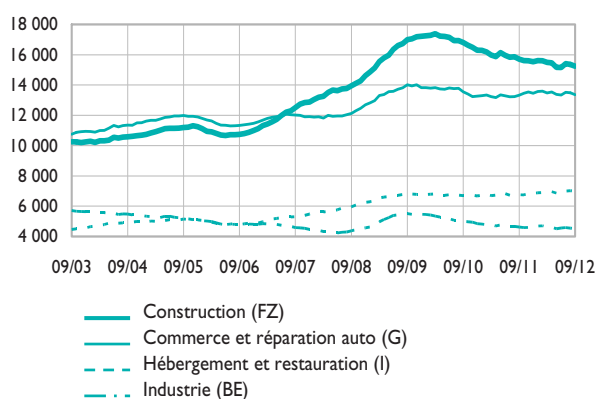
Figure 35
État des défaillances d'entreprises par secteur – France

(en nombre d'entreprises, données brutes, cumul 12 mois)

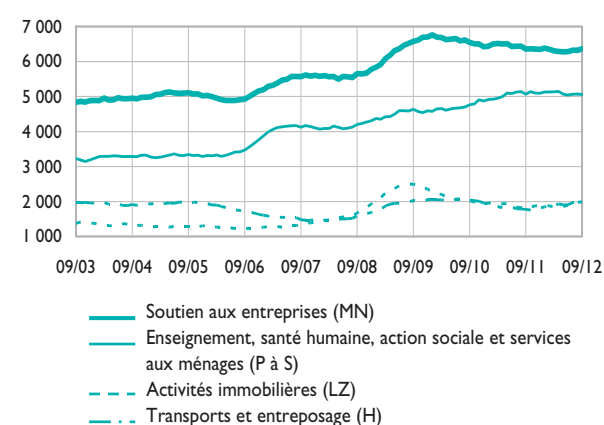
	2011				2012								
	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.
Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)	1 233	1 257	1 251	1 244	1 262	1 274	1 256	1 265	1 258	1 245	1 255	1 247	1 206
Industrie (BE)	4 626	4 589	4 592	4 627	4 695	4 700	4 609	4 612	4 505	4 563	4 580	4 552	4 523
Construction (FZ)	15 704	15 612	15 604	15 536	15 612	15 595	15 489	15 473	15 161	15 158	15 406	15 364	15 244
Commerce et réparation auto (G)	13 331	13 455	13 539	13 455	13 574	13 596	13 482	13 541	13 384	13 334	13 530	13 492	13 355
Transports et entreposage (H)	1 776	1 758	1 804	1 817	1 841	1 885	1 872	1 928	1 910	1 902	1 962	1 969	1 967
Hébergement et restauration (I)	6 754	6 745	6 829	6 842	6 883	6 898	6 944	6 951	6 857	6 870	6 995	7 017	6 996
Information et communication (JZ)	1 532	1 544	1 533	1 550	1 591	1 591	1 541	1 556	1 565	1 564	1 577	1 567	1 565
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 137	1 136	1 158	1 152	1 178	1 198	1 171	1 185	1 165	1 192	1 207	1 201	1 165
Activités immobilières (LZ)	1 813	1 833	1 870	1 891	1 897	1 872	1 850	1 880	1 853	1 896	1 970	1 973	1 995
Soutien aux entreprises (MN)	6 357	6 365	6 354	6 348	6 387	6 349	6 306	6 292	6 279	6 285	6 326	6 321	6 366
Enseignement, santé humaine, action sociale et services aux ménages (P à S)	5 069	5 140	5 099	5 091	5 126	5 129	5 133	5 146	5 067	5 043	5 067	5 071	5 059
Secteur inconnu	99	100	103	103	110	106	106	108	101	101	99	99	99
Total des secteurs	59 431	59 534	59 736	59 656	60 156	60 193	59 759	59 937	59 105	59 153	59 974	59 873	59 540

Défaillances d'entreprises en cumul 12 mois

(en nombre d'entreprises, données brutes)



(en nombre d'entreprises, données brutes)



NB : Les codes sur deux caractères correspondent au niveau d'agrégation A10 ; ceux sur un caractère aux sections de la NAF rév.2 A21.

Figure 36
Systèmes de paiement de masse – France

(moyenne quotidienne en millions d'euros, part en % sur le dernier mois)

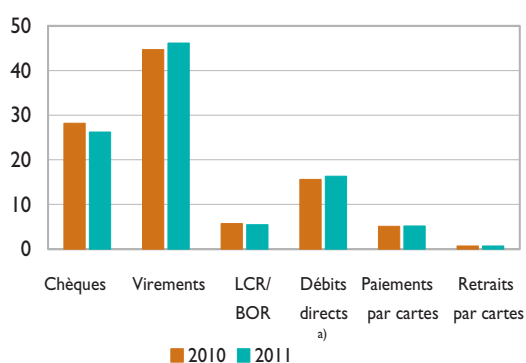
	2008	2009	2010	2011	2012			2012 Part
					sept.	oct.	nov.	
Chèques	6 533	5 700	5 590	5 478	4 496	5 177	4 560	23,0
Virements	8 413	8 473	8 865	9 646	10 134	9 970	9 481	47,8
dont virements SEPA	29	95	683	2 555	4 371	4 263	4 005	20,2
LCR/BOR	1 523	1 250	1 138	1 142	1 050	882	1 112	5,6
Prélèvements	1 814	1 801	1 827	1 938	1 912	2 141	1 978	10,0
TIP	147	143	133	130	194	311	214	1,1
Téléversements	1 061	1 082	1 141	1 343	1 850	1 569	1 215	6,1
Paiements par cartes	921	957	1 009	1 085	1 110	1 119	1 122	5,7
Retraits par cartes	142	143	140	145	143	141	136	0,7
Total	20 554	19 550	19 844	20 907	20 890	21 310	19 818	100,0

(moyenne quotidienne en milliers d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2008	2009	2010	2011	2012			2012 Part
					sept.	oct.	nov.	
Chèques	10 996	10 287	9 507	9 112	8 126	9 098	8 413	16,6
Virements	7 425	7 527	7 356	7 549	7 807	7 614	7 251	14,3
dont virements SEPA	13	38	270	1 400	2 424	2 246	2 146	4,2
LCR/BOR	355	334	311	303	268	250	304	0,6
Prélèvements	7 864	8 163	8 194	8 502	7 972	9 060	8 001	15,8
TIP	425	394	364	342	371	533	385	0,8
Téléversements	47	56	66	76	105	161	129	0,3
Paiements par cartes	19 219	20 542	21 505	22 969	23 950	24 032	24 044	47,3
Retraits par cartes	2 462	2 454	2 375	2 422	2 395	2 351	2 272	4,5
Total	48 794	49 757	49 677	51 275	50 993	53 099	50 799	100,0

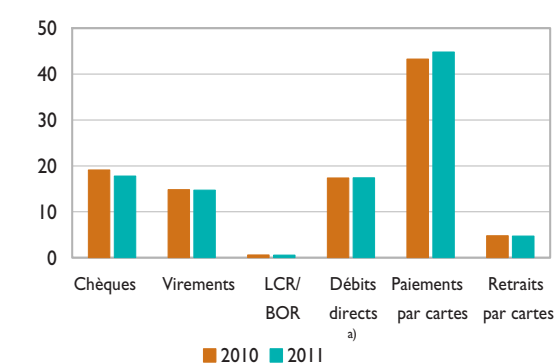
Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des montants échangés)



Évolution des parts de marché des principaux moyens de paiement scripturaux

(% des volumes échangés)



a) Débits directs : les prélèvements, les TIP et les téléversements

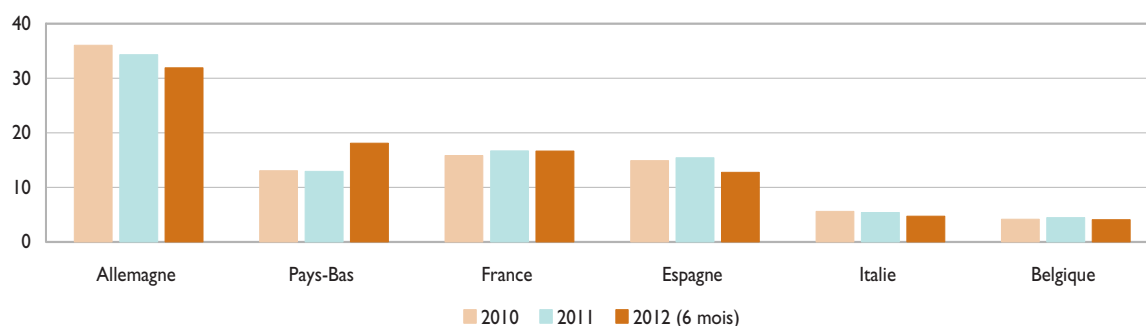
Figure 37
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2008	2009	2010	2011	2012			2012 Part
					août	sept.	oct.	
France	398	367	365	398	387	416	406	18,2
Allemagne	972	707	829	818	601	683	674	30,2
Autriche	59	28	27	27	19	21	19	0,9
Belgique	152	106	95	106	91	104	95	4,2
Chypre	1	2	2	2	2	2	2	0,1
Espagne	331	356	342	367	316	344	361	16,2
Finlande	33	28	35	47	79	82	69	3,1
Grèce	30	29	28	23	17	17	14	0,6
Irlande	32	30	30	21	15	15	13	0,6
Italie	221	133	129	129	107	127	135	6,1
Luxembourg	60	40	40	57	66	69	68	3,1
Malte	0	0	0	0	1	1	1	0,1
Pays-Bas ^{a)}	264	287	300	308	314	316	312	14,0
Portugal	16	17	20	22	10	10	11	0,5
Slovaquie	–	3	3	3	2	2	3	0,1
Slovénie	2	2	2	2	2	2	2	0,1
EPM-BCE	43	47	37	36	30	32	32	1,5
Total TARGET2 zone euro ^{b)}	2 614	2 182	2 283	2 367	2 059	2 243	2 219	99,3
Hors zone euro	53	16	16	17	15	16	16	0,7
Total TARGET2 Union européenne ^{b)}	2 667	2 198	2 299	2 383	2 073	2 260	2 235	100,0
Euro1 ^{c)}	287	255	241	249	190	213	201	

Parts de marché de chaque place dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des capitaux échangés)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

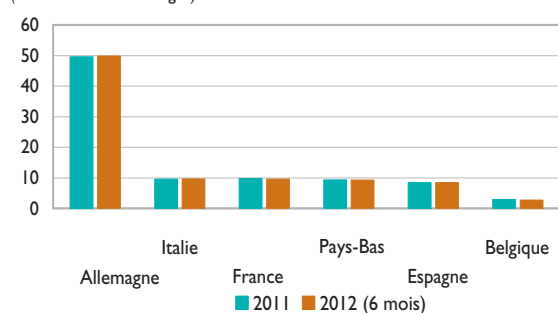
Figure 38
Systèmes de paiement de montant élevé – Union européenne

(moyenne quotidienne en nombre d'opérations, part en % sur le dernier mois)

	2008	2009	2010	2011	2012			2012 Part
					août	sept.	oct.	
France	25 992	29 773	31 850	34 141	28 853	33 114	34 017	9,6
Allemagne	181 625	174 695	173 218	172 884	162 488	174 297	172 274	48,9
Autriche	14 199	6 539	5 266	6 294	6 371	6 850	6 522	1,9
Belgique	9 884	8 517	9 454	10 265	8 937	10 075	10 395	2,9
Chypre	392	389	466	515	557	643	627	0,2
Espagne	36 167	29 580	29 195	29 509	24 054	28 244	29 301	8,3
Finlande	1 587	1 652	1 589	1 571	1 449	1 769	1 561	0,4
Grèce	5 117	5 692	5 904	5 861	3 301	3 746	3 975	1,1
Irlande	5 139	4 824	4 961	4 376	3 595	3 836	3 705	1,1
Italie	36 491	33 943	33 649	33 643	28 513	34 602	35 813	10,2
Luxembourg	3 037	2 847	3 033	3 229	3 478	3 803	3 998	1,1
Malte	50	59	65	72	143	159	168	0,0
Pays-Bas ^{a)}	37 745	36 930	33 304	32 490	30 370	34 137	33 787	9,6
Portugal	5 072	4 191	4 206	4 165	3 804	4 140	4 080	1,2
Slovaquie	–	606	582	730	1 044	1 215	1 262	0,4
Slovénie	3 018	3 073	3 023	3 039	2 468	2 671	2 628	0,7
EPM-BCE	176	312	333	379	568	572	571	0,2
Total TARGET2 zone euro^{b)}	365 690	343 621	340 099	343 160	309 993	343 872	344 686	97,8
Hors zone euro	4 277	2 364	3 281	5 344	7 102	7 840	7 846	2,2
Total TARGET2 Union européenne^{b)}	369 967	345 985	343 380	348 505	317 095	351 712	352 532	100,0
Euro1^{c)}	250 766	227 674	230 124	242 499	231 058	254 860	256 037	

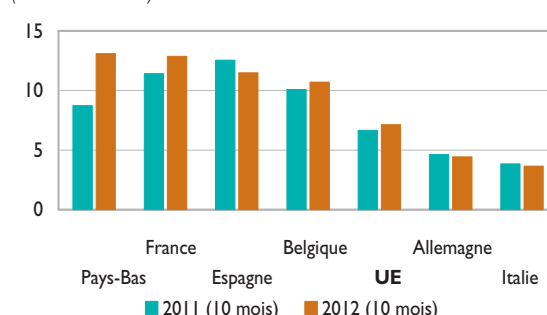
Parts de marché de chaque place
dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(% des volumes échangés)



Montant moyen d'une opération
dans le système TARGET2 de l'Union européenne

(en millions d'euros)



La somme des composantes peut ne pas être égale au total (ou à 100) en raison des arrondis.

Depuis janvier 2009, une nouvelle méthodologie de collecte et de reporting statistique a été mise en place sur les données TARGET2 afin d'améliorer la qualité des données. Cet élément doit être pris en considération lors des comparaisons des données 2009 avec les données antérieures.

a) Depuis le 19 mai 2008, les opérations du Royaume-Uni transitent par ce pays.

b) Composition variable en fonction des pays qui participent aux systèmes de paiement en euros.

c) Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro (ABE). Comprend les paiements de détail enregistrés dans STEP1.

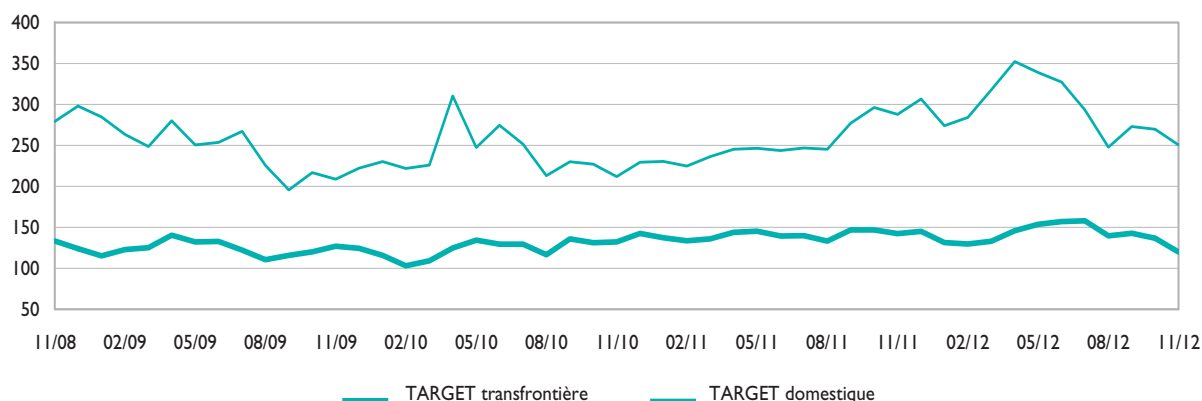
Figure 39
Systèmes de paiement de montant élevé – France

(moyenne quotidienne en milliards d'euros, part en % sur le dernier mois)

	2008	2009	2010	2011	2012			2012 Part
					sept.	oct.	nov.	
Garanties mobilisées dans TARGET domestique France ^{b)}								
Titres français négociables	51,2	114,6	105,7	81,6	126,7	129,4	127,2	32,6
Créances privées	79,9	129,0	149,8	146,4	199,6	198,9	199,8	51,2
Titres mobilisés via le CCBM	62,8	79,9	76,9	60,5	52,3	56,1	60,0	15,4
Autres titres étrangers ^{c)}	8,2	7,9	5,9	3,5	2,2	3,0	3,1	0,8
Total	202,1	331,3	338,3	292,0	380,8	387,4	390,1	100,0

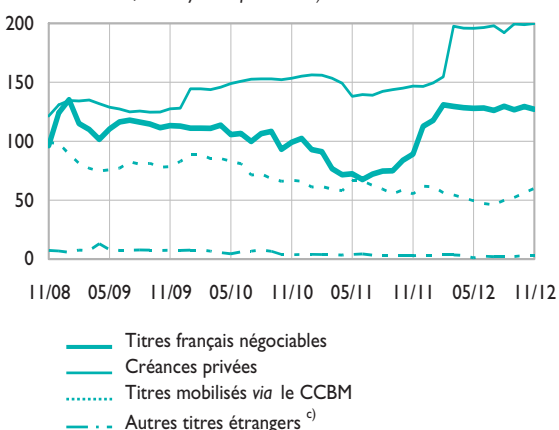
Évolution mensuelle des capitaux échangés ^{a)}

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)

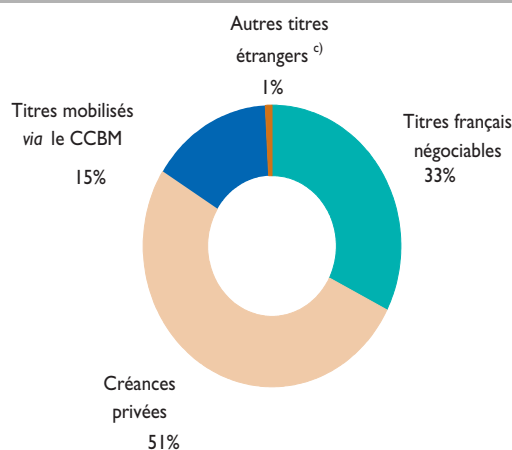


Évolution mensuelle des garanties mobilisées ^{b)}

(en milliards d'euros, en moyenne quotidienne)



Garanties mobilisées en novembre 2012 ^{b)}



a) Depuis le 18 février 2008, les systèmes TBF (composante française de TARGET) et PNS ont laissé place à TARGET2-Banque de France, seul système de paiement de montant élevé français.

b) Jusqu'au 15 février 2008, les montants indiqués représentaient les garanties effectivement mobilisées pour le crédit intrajournalier dans TBF. Depuis la mise en place de 3G (Gestion Globale des Garanties) et de TARGET2-Banque de France le 18 février 2008, les montants indiqués représentent le collatéral déposé dans un « pool » d'actifs mobilisables pour les opérations de politique monétaire et/ou de crédit intrajournalier.

c) Autres titres étrangers mobilisés via les liens entre les systèmes de règlement – livraison de titres

Source : Banque de France

Réalisé le 21 décembre 2012

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie développée par L. Buldorini *et alii*¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1999 à 2001. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 22 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, du Mexique et de la Corée du Sud.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (UE à 15, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte), des États-Unis, de la Suisse, du Japon, du Canada, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Turquie, du Maroc, de Taïwan, de Hong-Kong, de la Norvège, du Brésil, de l'Australie, de l'Indonésie, de l'Inde, de l'Argentine, d'Israël, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, du Mexique, du Chili, des Philippines, du Pakistan, du Venezuela, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Algérie.

Le groupe de 56 pays partenaires est constitué de ces mêmes pays, auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie et la Russie.

I | 2 Balance des paiements

Définitions

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents, au cours d'une période donnée.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte), la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle,

¹ Buldorini, Makrydakos et Thimann (2002) : "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (<http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf>)

c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements — les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » —, les échanges recensés font l'objet d'un classement **en fonction du secteur économique auquel appartient le résident** impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les **autorités monétaires**, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le **secteur des administrations publiques** (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le **secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM)**, comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches

substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM ;

- les « **autres secteurs** », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des **erreurs et omissions nettes** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le **compte de transactions courantes** regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les **échanges de biens** sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les **échanges de services hors voyages** sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les **transports**, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les **services de communication**, les **services de construction**, les **services d'assurance**, les **services financiers**, les **services informatiques et d'information**,

les [redevances et droits de licence](#), les [autres services aux entreprises](#), qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les [voyages](#) constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les [revenus](#) sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les [rémunérations des salariés](#) comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les [revenus des investissements](#) correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les [transferts courants](#) constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les [transferts courants des administrations publiques](#) comprennent notamment la coopération internationale, les contributions de la France aux

dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayants-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA – section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les [transferts des autres secteurs](#) sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le [compte de capital](#) regroupe les transferts en capital – remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants – et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le [compte financier](#) est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la [définition de référence](#) détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE), les [investissements directs](#) couvrent les opérations

Notice méthodologique

I | Situation économique générale

I | I Compétitivité

Les indicateurs de compétitivité sont calculés selon la méthodologie développée par L. Buldorini *et alii*¹. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, prennent notamment en compte la concurrence sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Elles sont calculées sur la base des échanges de produits manufacturés en moyenne sur les années 1999 à 2001. Pour les pays de l'Union européenne, les IPC utilisés comme déflateurs sont les indices de prix à la consommation harmonisés.

Le groupe de 22 pays partenaires de l'OCDE est constitué de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Danemark, de l'Espagne, des États-Unis, de la Finlande, du Royaume-Uni, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, du Portugal, de la Suède, de la Suisse, du Mexique et de la Corée du Sud.

Le groupe de 46 pays partenaires est constitué de pays de l'Union européenne (UE à 15, la Pologne, la Hongrie, Chypre, Malte), des États-Unis, de la Suisse, du Japon, du Canada, de la Corée du Sud, de la Chine, de la Turquie, du Maroc, de Taïwan, de Hong-Kong, de la Norvège, du Brésil, de l'Australie, de l'Indonésie, de l'Inde, de l'Argentine, d'Israël, de la Thaïlande, de Singapour, de l'Afrique du Sud, de la Malaisie, du Mexique, du Chili, des Philippines, du Pakistan, du Venezuela, de la Colombie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Algérie.

Le groupe de 56 pays partenaires est constitué de ces mêmes pays, auxquels s'ajoutent la République tchèque, la Slovaquie, la Lituanie, l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie et la Russie.

I | 2 Balance des paiements

Définitions

La balance des paiements est un document statistique, présenté suivant les règles de la comptabilité en partie double, qui rassemble et ordonne l'ensemble des transactions économiques et financières entre les résidents français et les non-résidents, au cours d'une période donnée.

Les résidents sont les personnes physiques ayant leur principal centre d'intérêt en France, quelle que soit leur nationalité — à l'exception des fonctionnaires et militaires étrangers en poste en France, les fonctionnaires et autres agents publics français en poste à l'étranger ou mis à la disposition d'organisations internationales ou d'autres employeurs non résidents, les personnes morales, françaises ou étrangères, pour leurs établissements en France, lorsqu'il y a existence d'une activité économique réelle exercée en France par des unités de production autonomes, quelle qu'en soit leur forme juridique.

Pour l'élaboration des statistiques de balance des paiements, la France comprend la métropole, la principauté de Monaco, les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, la Réunion et Mayotte), la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon. Tous les autres pays constituent « l'étranger » ou le « reste du monde ».

La balance des paiements est traditionnellement présentée du point de vue de la nation, contrairement à la comptabilité nationale au sein de laquelle les échanges entre la France et l'extérieur sont présentés du point de vue de l'agent « reste du monde ».

Mode d'enregistrement

Par convention, en balance des paiements, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle,

¹ Buldorini, Makrydakos et Thimann (2002) : "The effective exchange rates of the euro", BCE, Occasional Paper, n° 2, consultable sur le site de la BCE (<http://www.ecb.int/pub/pdf/scpops/ecbocp2.pdf>)

c'est-à-dire à des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense. S'agissant du compte financier, un chiffre positif reflète une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif représente une augmentation des avoirs ou une diminution des engagements. Ainsi, un chiffre négatif au titre des avoirs de réserve signifie que les réserves ont augmenté.

La balance des paiements est établie chaque mois, dans une forme simplifiée, selon un calendrier annoncé à l'avance, environ six semaines après la fin du mois sous revue. Les révisions trimestrielles, environ soixante-quinze jours après la fin du trimestre sont l'occasion d'améliorer la qualité des données, mais également de publier une information plus détaillée. Les révisions annuelles, publiées en mai, concernent non seulement l'année précédente, mais également les deux années antérieures.

Les premiers résultats mensuels publiés sont considérés comme provisoires. Les données trimestrielles après révision et les données de l'année précédant l'année en cours ont le statut de résultats semi-définitifs. Les données des années antérieures sont qualifiées de résultats définitifs.

Secteurs économiques

Dans certaines parties de la balance des paiements — les transferts courants, les investissements de portefeuille, les « autres investissements » —, les échanges recensés font l'objet d'un classement **en fonction du secteur économique auquel appartient le résident** impliqué dans l'opération. On distingue dans ce cas :

- les **autorités monétaires**, c'est-à-dire la Banque de France ;
- le **secteur des administrations publiques** (APU), qui regroupe l'État, les organismes divers d'administration centrale (ODAC), les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale ;
- le **secteur des institutions financières monétaires hors Banque centrale (IFM)**, comprenant les établissements de crédit résidents tels que définis par la législation communautaire et toutes les autres institutions financières résidentes dont l'activité consiste à recevoir des dépôts et/ou de proches

substituts de dépôts de la part d'entités autres que des IFM et qui, pour leur propre compte (du moins en termes économiques), consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Les OPCVM monétaires remplissent les conditions et sont dès lors inclus dans le secteur des IFM ;

- les « **autres secteurs** », qui regroupent les agents économiques autres que ceux inclus dans les trois secteurs précédents : les entreprises industrielles et commerciales, les assurances, les institutions financières non monétaires, notamment les entreprises d'investissement et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières non monétaires (OPCVM non monétaires), les institutions à but non lucratif au service des ménages et les ménages.

Les grandes composantes de la balance des paiements

Définies par le cinquième *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international, les composantes types de la balance des paiements sont réparties entre le compte de transactions courantes, le compte de capital et le compte financier. Le poste des **erreurs et omissions nettes** est un poste d'ajustement dont l'existence tient à ce que, à la différence d'un véritable système de comptabilisation en partie double, les enregistrements en débit et crédit dans la balance des paiements ne sont pas inscrits simultanément à l'occasion de chaque transaction, mais résultent de déclarations indépendantes qui peuvent générer des erreurs, des oublis ou des décalages de période.

Le **compte de transactions courantes** regroupe les échanges de biens et services, les revenus et les transferts courants. Les **échanges de biens** sont évalués à partir des statistiques du commerce extérieur de la direction générale des Douanes et des Droits indirects, auxquelles sont ajoutées les transactions relatives à l'avitaillement, au travail à façon et aux réparations.

Les **échanges de services hors voyages** sont subdivisés en plusieurs postes selon leur nature économique. Parmi les postes mis en évidence par la balance des paiements, figurent notamment les **transports**, éclatés entre les transports maritimes, aériens et les autres transports, les **services de communication**, les **services de construction**, les **services d'assurance**, les **services financiers**, les **services informatiques et d'information**,

les [redevances et droits de licence](#), les [autres services aux entreprises](#), qui peuvent être décomposés en négoce international, autres services commerciaux, locations et services divers aux entreprises.

Les [voyages](#) constituent un poste particulier au sein des échanges de services, à la fois par leur importance et par leur définition, qui ne prend pas en compte la nature économique de l'échange, mais les modalités de celui-ci. La ligne voyages reflète au crédit l'ensemble des dépenses des non-résidents en France effectuées au titre de leurs frais de séjour à l'occasion d'excursions, de voyages touristiques ou de voyages d'affaires, de durée inférieure à un an, ainsi que les frais engagés au titre des services personnels (de santé, de scolarité, etc.) acquis auprès de résidents ; au débit, les dépenses de même nature effectuées par des résidents français à l'étranger. Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont pas enregistrées sous cette ligne, mais avec les services de transport. À l'inverse, les transports intérieurs effectués par des non-résidents et les transports à l'intérieur d'un pays étranger effectués par des résidents sont en principe inclus dans les voyages (en pratique, il est parfois difficile de différencier les dépenses de transport intérieur des dépenses de transport international).

Les [revenus](#) sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus d'investissements. Les [rémunérations des salariés](#) comprennent les salaires, gages, traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement. Les [revenus des investissements](#) correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs. Ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements (cf. ci-après pour une définition des rubriques du compte financier). Les dividendes (revenus des titres de participations) sont enregistrés à la date de versement et les intérêts (revenus des créances) sur la base des droits constatés.

Les [transferts courants](#) constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont ventilés par secteur. Les [transferts courants des administrations publiques](#) comprennent notamment la coopération internationale, les contributions de la France aux

dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non résidents et à leurs ayants-droits et les opérations avec les institutions européennes, hormis les concours alloués à la France au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du FEOGA – section orientation, qui sont enregistrés, conformément à la méthodologie internationale, dans les transferts en capital.

Les [transferts des autres secteurs](#) sont ventilés en deux rubriques, les envois de fonds des travailleurs et les autres opérations. Les envois de fonds des travailleurs reprennent les montants transférés à l'étranger par des travailleurs résidents et vice-versa. De tels transferts sont généralement effectués par des résidents d'origine étrangère vers leur pays d'origine ou vers la France par des personnes non résidentes d'origine ou de nationalité française. Les autres opérations comprennent des opérations de nature très diverse, parmi lesquelles les dons et versements humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, les indemnités pour rupture de contrat, cautions et dédommagements, les prix littéraires, artistiques ou scientifiques, etc.

Le [compte de capital](#) regroupe les transferts en capital – remises de dettes, pertes sur créances, aides à l'investissement des fonds structurels, transferts des migrants – et les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits (brevets, marques, droits d'auteur...).

Le [compte financier](#) est partagé en rubriques en fonction de la nature et de la finalité des opérations, investissements directs, investissements de portefeuille, produits financiers dérivés, autres investissements et avoirs de réserve. À l'exception des investissements directs, des produits financiers dérivés et des avoirs de réserve, les rubriques sont subdivisées en créances et engagements, puis ventilées selon le type d'opération ou d'instrument et enfin selon le secteur résident concerné.

Conformément à la [définition de référence](#) détaillée de l'OCDE et en accord avec les recommandations internationales (FMI, Eurostat, BCE), les [investissements directs](#) couvrent les opérations

effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les **investissements immobiliers et les opérations en capital social**, qui comprennent les créations,

acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire ;

- les **bénéfices réinvestis**, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice ;
- les **autres opérations**, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les **investissements de portefeuille** comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, titres de créance à court terme, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1^{er} février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée **Produits financiers dérivés**, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les **autres investissements** sont une rubrique résiduelle qui englobe toutes les opérations sur

effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. La notion d'investissement direct est donc plus large que celle de contrôle.

L'investissement direct met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire :

- une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une ou plusieurs entreprises investies, qu'il s'agisse de succursales, de filiales ou d'autres entreprises affiliées ;
- des entreprises « investies » (sociétés sœurs) entre elles.

Par convention, on considère qu'une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'une personne physique ou morale (l'investisseur) détient au moins 10 % des droits de vote, ou à défaut 10 % du capital social, d'une entreprise « investie ».

Les investissements directs comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (opérations de prêt, flux de trésorerie et, plus généralement, l'ensemble des opérations financières à l'exception des crédits commerciaux et des opérations interbancaires entre établissements de crédit affiliés). Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

Les investissements directs sont enregistrés selon le principe directionnel. Ainsi, les investissements directs français à l'étranger comprennent les créances (autres que celles figurant dans les investissements étrangers en France) et les engagements des maisons mères résidentes vis-à-vis de leurs filiales étrangères. Symétriquement, les investissements directs étrangers en France incluent les engagements (autres que ceux enregistrés dans les investissements français à l'étranger) et les créances des filiales résidentes auprès de leur maison mère étrangère.

Les investissements directs français à l'étranger et étrangers en France sont décomposés par nature d'opérations entre :

- les **investissements immobiliers et les opérations en capital social**, qui comprennent les créations,

acquisitions ou extensions d'entreprises, réalisées sous forme d'acquisitions de titres ou d'actifs productifs, les subventions d'équilibre, les consolidations de prêts, prêts subordonnés et prêts participatifs du secteur bancaire ;

- les **bénéfices réinvestis**, qui correspondent à la part des résultats nets des entreprises investies revenant à la maison mère au cours d'un exercice comptable diminuée des dividendes versés à la maison mère au cours du même exercice ;
- les **autres opérations**, qui recouvrent les opérations de prêt, avances, dépôts, à court et long termes, entre sociétés affiliées, à l'exception des crédits commerciaux et des crédits et dépôts entre les banques résidentes et leurs correspondants étrangers, classés en « autres investissements ».

Les **investissements de portefeuille** comprennent toutes les opérations sur titres négociables entre résidents et non-résidents, achats à l'émission, négociations et remboursements, à l'exception des opérations comprises au sein des investissements directs, des avoirs de réserve et des produits financiers dérivés et des opérations de cession temporaire. Les prêts secs de titres, qui ne donnent lieu à aucun mouvement monétaire, ne sont pas enregistrés dans la balance des paiements.

Les flux sont partagés en avoirs (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des non-résidents) et engagements (opérations entre résidents et non-résidents sur titres émis par des résidents). Chacune de ces deux lignes est ensuite scindée en fonction de la nature des titres échangés : actions et titres d'OPCVM, obligations et titres assimilés, c'est-à-dire tous les titres d'emprunt à plus d'un an d'échéance initiale, titres de créance à court terme, dont l'échéance est inférieure à un an. Les flux par catégorie d'instruments sont ensuite partagés en fonction du secteur résident détenteur (pour les avoirs) ou émetteur (pour les engagements).

Depuis le 1^{er} février 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés, il a été créé une nouvelle rubrique au sein du compte financier, intitulée **Produits financiers dérivés**, qui comprend les primes sur options, les appels de marge et les intérêts sur *swaps*.

Les **autres investissements** sont une rubrique résiduelle qui englobe toutes les opérations sur

actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Elle se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger (y compris les prises et mises en pension livrée), puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts, dépôts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et des engagements. On distingue en particulier les flux des IFM qui sont cohérents avec les informations destinées à l'élaboration des statistiques monétaires.

Les **avoirs de réserve** sont les avoirs extérieurs qui sont à la disposition immédiate et sous le contrôle des autorités monétaires pour leur permettre de financer les déséquilibres de paiements ou d'intervenir pour en réduire l'ampleur. Depuis la création de la zone euro, seuls les mouvements affectant la partie des réserves de change non transférées à la BCE et qui restent gérées par la Banque de France figurent dans la balance des paiements de la France. Par ailleurs, compte tenu de l'adoption d'une méthodologie commune aux pays membres de l'Union monétaire, seules les créances sur des non-résidents hors zone euro sont prises en compte, ce qui exclut, de fait, de cette rubrique les placements en devises effectués auprès de banques non résidentes situées dans la zone euro.

Les avoirs de réserve sont constitués des créances brutes en or monétaire et en devises, y compris sous forme de titres émis par des non-résidents, des avoirs en droits de tirage spéciaux (DTS) et de la position nette de réserve à l'égard du FMI.

I | 3 La position extérieure

La **position extérieure** de la France a pour objectif de recenser, à la date d'arrêt, l'ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle est élaborée à l'aide d'enquêtes périodiques de stocks revalorisés et actualisée, si nécessaire, par des cumuls de flux pour les points les plus récents.

Conformément aux recommandations du cinquième *Manuel de balance des paiements* du Fonds monétaire international, les créances et engagements extérieurs de la France sont présentés suivant les mêmes rubriques que la balance des paiements.

Les **encours d'investissements directs** sont recensés chaque année. Ils peuvent être valorisés en valeur de marché ou en valeur comptable, selon le mode de valorisation des capitaux propres. La **valeur comptable** des encours est celle indiquée par les entreprises dans leur comptabilité. Elle figure, pour les investissements directs français à l'étranger, dans les tableaux relatifs aux filiales et participations annexés aux comptes annuels, et pour les investissements directs étrangers en France, dans les bilans des affiliés résidents des investisseurs directs non résidents. Pour l'élaboration des chiffres définitifs (publiés en principe dix-huit mois après la date d'arrêt), le montant d'un investissement est calculé en multipliant la quote-part détenue par l'investisseur direct dans la société investie par la valeur des capitaux propres de la société. On ajoute ensuite l'encours des prêts consentis par l'investisseur à l'affilié. Les chiffres estimés sont établis tant pour les investissements directs français à l'étranger que pour les investissements étrangers en France, à partir des dernières données comptables disponibles, revalorisées et actualisées par les flux de balance de paiements relatifs aux investissements directs (apports en capital et autres opérations entre sociétés affiliées).

Le recensement est limité aux encours détenus directement par les investisseurs directs, les participations indirectes (de deuxième rang, de troisième rang, etc.) n'étant pas prises en compte. Ainsi, si la filiale étrangère d'un investisseur résident détient elle-même un investissement direct dans une autre société, ce deuxième investissement n'est pas pris en considération. De même, si la filiale française d'un investisseur étranger détient une autre filiale en France, ce deuxième investissement n'entre pas dans l'encours recensé.

Les **encours d'investissements directs en valeur de marché**, tant français à l'étranger qu'étrangers en France, font l'objet d'une estimation, déterminée en commun avec les comptes financiers nationaux, appliquée aux seuls capitaux propres. S'agissant des prêts et placements, la valeur comptable est présumée identique à la valeur de marché. La valeur de marché est uniquement calculée sur le total de l'encours. Aucune ventilation par entreprise, par pays ou par secteur économique n'est donc disponible.

La **position-titres** (encours des titres français détenus par les non-résidents et des titres étrangers détenus par les résidents) est établie chaque année à la suite

d'un recensement titre par titre dont les résultats sont disponibles neuf mois après la fin de l'année de référence. Entre deux recensements annuels, des estimations sont effectuées à l'aide du dernier stock disponible, revalorisé et actualisé à l'aide de cumuls de flux.

S'agissant des **investissements de portefeuille des résidents en titres étrangers (avoirs)**, les titres recensés sont tous les titres étrangers en euros ou en devises, (actions, titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, obligations, titres de créances à court terme) émis par des non-résidents et détenus par les résidents, à l'exception des titres de participation détenus dans le cadre d'investissements directs, des titres qui ne peuvent être cédés qu'avec l'accord de l'émetteur et des bons de caisse émis par les banques non résidentes, des titres étrangers détenus par des résidents n'appartenant pas au secteur des institutions financières monétaires (IFM) et conservés directement à l'étranger par ceux-ci.

Les **investissements de portefeuille des non-résidents en titres français (engagements)** comprennent tous les titres en euros ou en devises émis par des résidents et détenus par des non-résidents. Le portefeuille des non-résidents en titres français est ventilé entre les actions, les titres d'OPCVM monétaires et non monétaires, les obligations et assimilées (dont les OAT et les BTAN), les titres de créance à court terme (dont les bons du Trésor à taux fixe). Ne sont inclus dans le recensement ni les actions détenues au titre des investissements directs, ni les titres français (actions, obligations ou instruments du marché monétaire) détenus hors de France par les non-résidents, à l'exception des obligations émises sur le marché international. Pour cette catégorie d'instrument, l'encours détenu par les non-résidents est inclus dans les engagements des résidents, quel que soit le lieu de conservation (France ou étranger) du titre.

Les portefeuilles sont évalués en valeur de marché, à la date d'arrêt du recensement (cours de bourse pour les titres cotés ou cours retenus par les banques pour l'évaluation annuelle du portefeuille de leur clientèle pour les titres non cotés).

Les **encours de produits dérivés** comprennent des données sur les options — instruments conditionnels achetés ou vendus par les banques résidentes et par les autres secteurs, les *swaps*, FRAs, *forwards* du secteur bancaire. Ils sont valorisés en valeur de marché.

Les **autres investissements** comprennent les crédits commerciaux et les avances à la commande, la position dépôts-crédits des entreprises, des OPCVM non monétaires et des entreprises d'investissement, les créances des ménages vis-à-vis de l'étranger, la position dépôts-crédits des IFM résidentes, les investissements des autorités monétaires et des administrations publiques non recensés ailleurs. Les encours sont évalués en valeur nominale.

Les **avoirs de réserve** sont valorisés à chaque fin de mois sur la base des cours déterminés comme suit :

- l'or est valorisé au cours du dernier jour du mois ;
- les droits de tirage spéciaux et la position vis-à-vis du Fonds monétaire international sont évalués au dernier cours du DTS calculé par le FMI à la date d'arrêt ;
- les devises sont comptabilisées au cours constaté à la date d'arrêt.

2| Monnaie, placements et financements

Zones géographiques

Zone euro depuis le 1^{er} janvier 2011 : Allemagne + Autriche + Belgique + Chypre + Espagne + Estonie + Finlande + France + Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Malte + Pays-Bas + Portugal + Slovaquie + Slovénie

Les séries statistiques relatives à la zone euro tiennent compte des modifications de la composition de la zone euro.

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Mayotte) + Saint-Pierre-et-Miquelon

Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro, tels que définis par la législation communautaire, et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts

et/ou de proches substituts des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire, à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques (APU) = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

Instruments financiers

Les **dépôts à terme** comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les **dépôts avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois** recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple, en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les **pensions** représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés. Les titres autres que des actions ou titres de créance sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les **titres de créance à court terme** correspondent à des titres émis par des IFM, des SNF ou des APU, d'une durée initiale inférieure ou égale à un an, négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt, les billets de trésorerie et les bons du Trésor à taux fixe et à intérêt pré-compté (BTF).

Sont qualifiés de **monétaires** tous les **actifs** financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro, qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale, sont incluses dans M3.

Les **crédits** incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « **toutes devises** ».

Séries chronologiques

Monnaie et Finance

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/monnaie-et-finance.html>

- Les évolutions monétaires de la France
- Les agrégats monétaires de la zone euro
- Monnaie et placements France et zone euro

Titres, crédit et dépôts

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/titres-credit-et-depots.html>

- Dépôts et placements
- Crédit
- Endettement et titres
- Comptes financiers
- Assurances

Conjoncture et Croissance

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/conjoncture-et-croissance.html>

- Les indicateurs de conjoncture hebdomadaire
- Enquêtes de conjoncture mensuelles
- Publications régionales

Balance des paiements et Économie internationale

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/balance-des-paiements-et-economie-internationale.html>

- Les institutions financières
- L'activité bancaire internationale

Entreprises

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html>

- Crédits par type d'entreprise
- Délais de paiement
- Défaillances d'entreprises
- Comptes d'entreprises en Europe
- Structure et performances des entreprises
- Bases de données BACH et Références sectorielles européennes

Changes et Taux

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/changes-et-taux.html>

- Les taux de change
- Les taux directeurs
- Les taux d'intérêt
- Taux du marché interbancaire
- Taux de référence des bons du Trésor et OAT
- Indices obligataires
- Cours de l'or à Paris

Base de données

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/base-de-donnees.html>

- Accès interactif aux séries statistiques *via* la base de données Webstat
- Taux d'intérêt et taux de change
- Statistiques monétaires
- Dépôts et crédits en région : centralisations financières territoriales
- Émissions de titres
- Endettement des agents non financiers
- Endettement des agents non financiers dans les autres pays
- Taux d'intermédiation financière
- Comptes nationaux financiers
- Activité financière internationale
- Balance des paiements
- Position extérieure
- Enquêtes de conjoncture
- Entreprises : délais de paiement
- Système et Moyens de paiements